

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 1, 2022.

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to study Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning, honourable senators. I'm Leo Housakos, senator from Quebec, and chair of this committee. I would like to invite my colleagues to introduce themselves.

[*English*]

Senator Simons: Paula Simons, independent senator from Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

Senator Cormier: René Cormier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Klyne: Good morning. Marty Klyne, senator from Saskatchewan, Treaty 4 territory.

[*Translation*]

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Dawson: Dennis Dawson from Quebec.

[*English*]

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Quinn: Jim Quinn, senator from New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

[*English*]

Senator Dasko: Donna Dasko, senator from Ontario.

Senator Wallin: Pamela Wallin, senator from Saskatchewan.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 1^{er} novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour, honorables sénateurs. Je suis Leo Housakos, sénateur du Québec et président de ce comité. J'invite mes collègues à se présenter.

[*Traduction*]

La sénatrice Simons : Paula Simons, sénatrice indépendante de l'Alberta, territoire du Traité n° 6.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Klyne : Bonjour. Marty Klyne, sénateur de la Saskatchewan, territoire du Traité n° 4.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Manning : Fabian Manning, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Quinn : Jim Quinn, sénateur du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, sénatrice de l'Ontario.

La sénatrice Wallin : Pamela Wallin, sénatrice de la Saskatchewan.

The Chair: Honourable senators, we are meeting to continue our study on Bill C-11, An Act to amend the Broadcasting Act and to make related and consequential amendments to other Acts. Joining us for the first panel, I'm pleased to present Randy Kitt, Media Sector Director, Unifor; Neal McDougall, Acting Co-Executive Director, Director of Policy, Writers Guild of Canada; Alex Levine, President, Writers Guild of Canada; and John Welsman, President, Screen Composers Guild of Canada. Welcome to our committee and thank you for joining us this morning.

There will be opening remarks of five minutes from each of the organizations before us, to be followed by questions from senators.

Mr. Welsman, given that we seem to be having technical issues with both Mr. Kitt and Mr. Levine, you have the floor. Welcome.

John Welsman, President, Screen Composers Guild of Canada: Thank you, chair and senators. My name is John Welsman and I'm the president of the Screen Composers Guild of Canada, or SCGC. I'm honoured to be able to speak with you today.

SCGC members create original music for audiovisual productions, and "screen composer" is one of the key creator roles that determines whether a production qualifies as Canadian content for CRTC regulatory purposes and for the Canadian Audio-Visual Certification Office, or CAVCO, tax credit purposes.

The SCGC fully supports the objectives of Bill C-11 and respectfully urges the Senate to ensure its swift passage into law. We composers are active members of the Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada, or SOCAN, and of the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions, or CDCE, and our position today reflects their analyses and recommendations for Bill C-11.

I would like to use my time today to address one of the key themes from this committee's work on Bill C-11, one that will also inform the next stages of the process and beyond: What we mean when we say "Canadian content" in a policy context.

Our view is that Canadian art is made by Canadian artists, and Canadian content is made by Canadian creators. That's not ideology; it's just sound business. As Netflix told you a couple of weeks ago, it's about copyright, which is another way of

Le président : Honorables sénateurs, nous nous réunissons pour poursuivre l'étude du projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois. Je suis heureux de vous présenter notre premier groupe de témoins : Randy Kitt, directeur du secteur des médias, Unifor; Neal McDougall, codirecteur exécutif par intérim, directeur des politiques, Writers Guild of Canada; Alex Levine, président, Writers Guild of Canada; et John Welsman, président, Guilde des compositeurs canadiens de musique à l'image. Je vous souhaite la bienvenue au comité et je vous remercie d'être avec nous ce matin.

Chaque organisme fera une déclaration liminaire de cinq minutes, et nous passerons ensuite aux questions des sénateurs.

Comme il semble que nous ayons des problèmes techniques avec M. Kitt et M. Levine, je vais céder la parole à M. Welsman. Je vous souhaite la bienvenue.

John Welsman, président, Guilde des compositeurs canadiens de musique à l'image : Je vous remercie, monsieur le président, et mesdames et messieurs les sénateurs. Je m'appelle John Welsman et je suis le président de la Guilde des compositeurs canadiens de musique à l'image, ou GCCMI. Je suis honoré de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui.

Les membres de la GCCMI créent de la musique originale pour des productions audiovisuelles, et le rôle de « compositeur de musique à l'image » est l'un des principaux rôles de créateur qui détermine si une production est admissible à titre de contenu canadien aux fins de la réglementation du CRTC et aux fins du crédit d'impôt du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, ou BCPAC.

La GCCMI appuie fermement les objectifs du projet de loi C-11 et demande respectueusement au Sénat de veiller à ce qu'il soit rapidement adopté. Nous, les compositeurs, sommes des membres actifs de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, ou SOCAN, et de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, ou CDEC, et notre position aujourd'hui reflète leurs analyses et leurs recommandations au sujet du projet de loi C-11.

J'aimerais utiliser le temps qui m'est accordé aujourd'hui pour aborder l'un des thèmes clés du travail de votre comité sur le projet de loi C-11, un thème qui influencera également les prochaines étapes du processus et celles qui les suivront, soit ce qu'on entend par « contenu canadien » dans le contexte des politiques.

Selon nous, l'art canadien est créé par des artistes canadiens et le contenu canadien est créé par des créateurs canadiens. Ce n'est pas une idéologie, c'est une question de bon sens. Comme Netflix vous l'a dit il y a quelques semaines, c'est une question

saying that it's about ownership. It's about who owns the right to be compensated for future uses of that work.

Our view is that Bill C-11, particularly its eventual regulatory framework, should embody two key principles: One, Canadian content is content made by Canadian creators; and two, Canadian creators should not be forced to give up their legal rights in the content they create as a condition of engagement.

Virtually all government studies and reports over the past decade have concluded that the success of any cultural or economic policy comes down to who owns and controls the IP, or intellectual property. If that's true when it comes to innovation policy or industrial design, it's also true when it comes to cultural policy or content creation.

Bill C-11's amendments to exempt online undertakings from the Status of the Artist Act and to dilute the importance of independently produced content in the system both make the question of IP ownership and negotiating parameters even more critical. We agree with those who have called for a return to Bill C-11's original language on both of those fronts, but at the end of the day, wherever we land on specific definitions and guidelines, we cannot lose sight of the most critical human factor: Canadian content is created and owned by Canadians.

The global content giants are not producing film and television shows here out of patriotism for Canada. They're producing here because of generous tax credits, a favourable exchange rate and, most importantly, our world-class creators — writers, directors, designers, actors and composers — who became world-class because of the points-based system focused on Canadian creators, the same system they're recommending be jettisoned, even if they used the word “modernized.”

I watched their appearances, and the Motion Picture Association and others have recommended that Canadian content be content “by, with or about Canadians,” adding that none of those three qualifiers should have any more weight than the others. In other words, the world's largest media production companies are recommending that a fictional Canadian character named John Welsman should have the same standing under Canadian broadcasting law as an actual creator named John Welsman. As a Canadian creator named John Welsman, I respectfully disagree. “By Canadians” is more important than “about Canadians.”

de droits d'auteur, une autre façon de dire que c'est une question de propriété. Il s'agit de savoir qui possède le droit d'être rémunéré pour les utilisations futures d'une œuvre.

Nous sommes d'avis que le projet de loi C-11, en particulier son éventuel cadre réglementaire, devrait consacrer deux principes clés : premièrement, le contenu canadien est un contenu créé par des créateurs canadiens; et deuxièmement, les créateurs canadiens ne devraient pas être forcés de renoncer à leurs droits légaux sur le contenu qu'ils créent comme condition d'engagement.

La grande majorité des études et des rapports gouvernementaux de la dernière décennie ont conclu que le succès d'une politique culturelle ou économique dépend de qui possède et contrôle la propriété intellectuelle, ou PI. Si cela est vrai pour les politiques d'innovation ou le design industriel, c'est également vrai pour les politiques culturelles ou la création de contenu.

Les amendements au projet de loi C-11 visant à exempter les entreprises en ligne de la Loi sur le statut de l'artiste et à diluer l'importance du contenu produit de façon indépendante dans le système rendent la question des droits de PI et des paramètres de négociation encore plus cruciale. Nous sommes d'accord avec ceux qui ont demandé un retour au libellé original du projet de loi C-11 sur ces deux fronts, mais ce qui importe ultimement dans les définitions et les lignes directrices qui seront adoptées, c'est de ne pas perdre de vue le facteur humain le plus important : le contenu canadien est créé et détenu par des Canadiens.

Les géants mondiaux du contenu ne produisent pas des films et des émissions de télévision ici par patriotisme pour le Canada. Ils produisent ici en raison des généreux crédits d'impôt, du taux de change favorable et, surtout, de nos créateurs de classe mondiale — scénaristes, réalisateurs, concepteurs, acteurs et compositeurs — qui ont atteint ce niveau grâce au système de points axé sur les créateurs canadiens, le même système dont ils recommandent l'abandon, même s'ils utilisent le mot « modernisé ».

J'ai regardé leurs témoignages, et la Motion Picture Association et d'autres ont recommandé que le contenu canadien soit un contenu réalisé « par les Canadiens, avec eux ou à leur sujet », ajoutant qu'aucun de ces trois critères ne devrait avoir plus de poids que les autres. En d'autres termes, les plus grandes sociétés de production médiatique du monde recommandent qu'un personnage canadien fictif nommé John Welsman ait le même statut en vertu de la loi canadienne sur la radiodiffusion qu'un créateur réel nommé John Welsman. En tant que créateur canadien nommé John Welsman, je suis respectueusement en désaccord, car « par les Canadiens » est plus important que « à leur sujet ».

But speaking on behalf of Canadian creators, any definition of Canadian content must put a priority on the continued use of Canadian talent. Content created and owned by Canadians should have more weight within the legal framework than content that happens to be about Canadians. We creators are asking that Canadians remain at the heart of any definition of Canadian content and that Canadian creators retain the right to be compensated for the work and IP they create.

Bill C-11 is a once-in-a-generation opportunity to underscore that Canadian culture and Canadian sovereignty mean more than foreign companies deciding what “Canadian enough” is when applying for tax credits.

I thank you for this opportunity to share our views, and I would be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you, sir.

I think now we’ve cleared up our technical issues, so we will turn it over to Mr. Kitt for five minutes. Mr. Kitt, you have the floor, sir.

Randy Kitt, Media Sector Director, Unifor: Thank you.

Unifor is Canada’s largest private-sector union, with more than 310,000 members, and we represent more than 10,000 media workers, including 5,000 members in the broadcast and film industries.

In 2009, Red Deer lost their TV station, making them the biggest city in Canada not beside a metropolitan centre that doesn’t have a TV station. Since then, employment in private conventional television has decreased by more than 30%.

Local news, in its role in holding power to account, strengthening democracy and building community, has never been more important. Social media has proven to divide us, pitting neighbour against neighbour. We are more polarized than ever, but a strong Canadian media can build community.

Also in 2009, the Local Programming Improvement Fund, the LPIF, was created. The problem was obvious, and the CRTC got it right: a fund to support local news. In 2014, however, the politics of the CRTC changed, and the CRTC said we didn’t need to fund local news anymore because advertising was coming back. They got it wrong. Eight years of decline while we watch our sense of community slip away, and we see what we feared for many years: American media dominating our living

Parlant au nom des créateurs canadiens, je crois que toute définition du contenu canadien doit accorder la priorité à l’utilisation continue des talents canadiens. Le contenu créé et détenu par des Canadiens devrait avoir plus de poids dans le cadre juridique qu’un contenu qui se trouve à parler des Canadiens. Nous, les créateurs, demandons que les Canadiens restent au cœur de toute définition du contenu canadien et que les créateurs canadiens conservent le droit d’être rémunérés pour le travail et la propriété intellectuelle qu’ils créent.

Le projet de loi C-11 est une occasion unique d’insister sur le fait que la culture et la souveraineté canadiennes sont plus importantes que ce que signifie « assez canadien » pour les entreprises étrangères quand elles demandent des crédits d’impôt.

Je vous remercie de nous avoir donné l’occasion de vous faire part de notre point de vue, et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie, monsieur.

Je pense que nos problèmes techniques sont maintenant réglés. Nous allons donc passer à M. Kitt pendant cinq minutes. Monsieur Kitt, vous avez la parole.

Randy Kitt, directeur du secteur des médias, Unifor : Je vous remercie.

Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada, avec plus de 310 000 membres, et nous représentons plus de 10 000 travailleurs des médias, dont 5 000 membres dans les industries de la radiodiffusion et du cinéma.

En 2009, Red Deer a perdu sa station de télévision, ce qui en fait la plus grande ville du Canada ne se trouvant pas près d’un centre métropolitain à ne pas avoir de station de télévision. Depuis lors, l’emploi dans le secteur de la télévision conventionnelle privée a chuté de plus de 30 %.

Les nouvelles locales, dans leur rôle qui consiste à demander des comptes aux dirigeants, à renforcer la démocratie et à développer l’esprit communautaire, n’ont jamais été aussi importantes. Les médias sociaux ont prouvé qu’ils nous divisaient, en dressant les voisins les uns contre les autres. Nous sommes plus polarisés que jamais, mais des médias canadiens solides peuvent renforcer les communautés.

C’est également en 2009 que le Fonds pour l’amélioration de la programmation locale, le FAPL, a été créé. Le problème était évident, et le CRTC a bien fait les choses : créer un fonds pour soutenir les nouvelles locales. En 2014, cependant, la politique du CRTC a changé, et il a déclaré que nous n’avions plus besoin de financer les nouvelles locales parce que la publicité était de retour. Il s’est trompé. S’en sont suivies huit années de déclin pendant lesquelles nous avons vu notre sentiment d’appartenance

rooms while they pay zero heed to local programming and local news.

This is why we just can't leave this to the CRTC. We need an amendment in Bill C-11 to ensure that local news has a dedicated revenue stream. To this end, Unifor supports the passage of Bill C-11 and recommends amending section 11.1(1) as follows:

The Commission may make regulations respecting expenditures to be made by persons carrying on broadcasting undertakings for the purposes of

(d) developing, financing, producing or promoting local news and information programming, including through contributions made by distribution undertakings either to a related programming undertaking or by distribution undertakings or online undertakings to an independent fund. In making regulations for the distribution of these contributions, the Commission shall take into account the local presence and broadcast staffing of the programming undertaking.

We believe that tying local news funding to actual local staffing levels is the most reliable metric to ensure that industry funds are spent exclusively on relevant and timely local news Canadians rely on.

The Broadcasting Act and the CRTC prevented foreign broadcasters from entering our market for decades, allowing for a thriving media industry that heavily supported local news. If Bill C-11 is an update — a modernization, if you will — we'll need this amendment, as local news has been upended and needs special attention here.

Since 2012, private conventional TV has been a money loser for nine years straight for both independent and big media companies. In 2019, the last full year before the pandemic, the rate of profit for conventional TV was minus 7%. In 2020, it was minus 18.6%, and last year, it was minus 12.4%. These losses are real to our members. Between 2017 and 2021, employment in broadcasting decreased by 16%. Bell, Rogers, Shaw and Quebecor are companies we love to hate, but they are not so rich that we should just assume they will continue to fund local news as they continue to lose money.

à la communauté s'effriter, et vu apparaître ce que nous craignons depuis de nombreuses années : la domination dans nos salons des médias américains pour qui les nouvelles locales n'ont aucun intérêt.

C'est pourquoi nous ne pouvons tout simplement pas laisser cela au CRTC. Nous avons besoin d'un amendement au projet de loi C-11 pour garantir que les nouvelles locales bénéficient d'une source de revenus réservée. À cette fin, Unifor appuie l'adoption du projet de loi C-11 et recommande de modifier le paragraphe 11.1(1) ainsi :

Le Conseil peut prendre des règlements concernant les dépenses à effectuer aux fins ci-après par les exploitants d'entreprises de radiodiffusion

d) la conception, le financement, la production ou la promotion de nouvelles locales et d'émissions d'information, notamment par des contributions faites par des entreprises de distribution à une entreprise de programmation connexe, ou par des entreprises de distribution ou des entreprises en ligne à un fonds indépendant. En établissant des règlements pour la distribution de ces contributions, le Conseil doit tenir compte de la présence locale et de la dotation en personnel de diffusion de l'entreprise de programmation.

Nous croyons que lier le financement des nouvelles locales aux niveaux réels de dotation en personnel local est la mesure la plus fiable pour s'assurer que les fonds de l'industrie sont dépensés exclusivement pour des nouvelles locales pertinentes et opportunes sur lesquelles les Canadiens comptent.

La Loi sur la radiodiffusion et le CRTC ont empêché les radiodiffuseurs étrangers de pénétrer notre marché pendant des décennies, ce qui a permis à l'industrie des médias de prospérer en soutenant fortement les nouvelles locales. Si le projet de loi C-11 est une mise à jour — une modernisation, si on veut —, nous aurons besoin de cet amendement, car les nouvelles locales ont été durement ébranlées et nécessitent une attention particulière ici.

Depuis 2012, la télévision conventionnelle privée a été déficitaire pendant neuf années consécutives, tant pour les médias indépendants que pour les grandes entreprises médiatiques. En 2019, la dernière année complète avant la pandémie, le taux de profit de la télévision conventionnelle était de -7 %. En 2020, il était de -18,6 %, et l'année dernière, il était de -12,4 %. Ces pertes sont réelles pour nos membres. Entre 2017 et 2021, l'emploi dans la radiodiffusion a diminué de 16 %. Bell, Rogers, Shaw et Québecor sont des entreprises que nous aimons détester, mais elles ne sont pas riches au point qu'on doit simplement présumer qu'elles continueront à financer les nouvelles locales en perdant toujours de l'argent.

Let's keep in mind that our broadcasters, including the CBC, spent \$3 billion a year on Canadian content, of which \$970 million is news — money-losing news.

This bill also amends the Broadcasting Act to give broadcasters \$120 million in relief from Part II fees. The Canadian Association of Broadcasters told the Canadian Heritage Committee they expected broadcasters would spend this money on local news, but that's not binding.

Our amendment would ensure three things: make sure that the \$120 million gets spent on local news, create a news-only cross-subsidy from cable to broadcast like the one we had with the LPIF and give the CRTC instructions to direct a portion of CanCon contributions from online undertakings to local news.

To sum up, local news is in crisis. Local news is essential to the public good, and we know that a local news fund administered by the CRTC can work because they have already done it successfully.

Bill C-11 is a much-needed update to the Broadcasting Act to ensure that Canadians have access to Canadian local programming that couldn't happen if we let these internet giants control our media. Let's not get sidetracked by noise. Let's get Bill C-11 passed with this small amendment to ensure a sustainable future for local news.

Now, let's all imagine a world without news. Imagine the void. Now imagine you can do something about it. Thank you.

The Chair: Mr. Levine, you have the floor. Go ahead.

Alex Levine, President, Writers Guild of Canada: Our presentation begins with Neal McDougall, Acting Co-Executive Director of the Writers Guild of Canada. He will begin.

Neal McDougall, Acting Co-Executive Director, Director of Policy, Writers Guild of Canada: My name is Neal McDougall, Acting Co-Executive Director of the Writers Guild of Canada, or WGC, and with me is Alex Levine, President of the WGC and a working screenwriter. We are the national association representing 2,500 professional screenwriters working in English-language film, television, radio and digital media in Canada.

N'oublions pas que nos radiodiffuseurs, y compris CBC/Radio-Canada, ont dépensé 3 milliards de dollars par année pour le contenu canadien, dont 970 millions de dollars pour les nouvelles — des nouvelles qui sont déficitaires.

Ce projet de loi modifie également la Loi sur la radiodiffusion afin d'accorder aux radiodiffuseurs un allègement de 120 millions de dollars des droits prévus à la partie II. L'Association canadienne des radiodiffuseurs a mentionné au comité du patrimoine canadien qu'elle s'attendait à ce que les radiodiffuseurs consacrent cet argent aux nouvelles locales, mais ce n'est pas contraignant.

Notre amendement garantirait trois choses : s'assurer que les 120 millions de dollars sont dépensés pour les nouvelles locales, créer un interfinancement du câble à la radiodiffusion pour les nouvelles seulement, comme celui que nous avons avec le FAPL, le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale, et donner au CRTC des instructions pour diriger une partie des contributions pour le contenu canadien des entreprises en ligne vers les nouvelles locales.

Pour résumer, les nouvelles locales sont en crise. Les nouvelles locales sont essentielles au bien public, et nous savons qu'un fonds pour les nouvelles locales administré par le CRTC peut fonctionner, car il l'a déjà fait avec succès.

Le projet de loi C-11 est une mise à jour nécessaire de la Loi sur la radiodiffusion qui permettra de garantir que les Canadiens ont accès à une programmation locale canadienne, chose qui ne sera pas possible si nous laissons nos médias tomber sous la domination des géants de l'Internet. Ne nous laissons pas distraire par l'accessoire. Adoptons le projet de loi C-11 avec ce petit amendement pour assurer un avenir durable aux nouvelles locales.

Imaginez un monde sans nouvelles. Imaginez le vide. Imaginez maintenant que vous avez le pouvoir de changer les choses. Merci.

Le président : Monsieur Levine, vous avez la parole. Allez-y, s'il vous plaît.

Alex Levine, président, Writers Guild of Canada : Neal McDougall, codirecteur exécutif par intérim de la Writers Guild of Canada fera la première partie de notre exposé.

Neal McDougall, codirecteur exécutif par intérim, directeur des politiques, Writers Guild of Canada : Je m'appelle Neal McDougall, codirecteur exécutif par intérim de la Writers Guild of Canada, ou WGC, et je suis accompagné d'Alex Levine, président de la WGC et scénariste professionnel. Nous sommes l'association nationale qui représente 2 500 scénaristes professionnels travaillant pour le cinéma, la télévision, la radio et les médias numériques de langue anglaise au Canada.

Nearly three years ago, a panel of independent communications experts called the Broadcasting and Telecommunications Legislative Review Panel released its final report, called *Canada's communications future: Time to act*. The urgency was right there in the title. This report is just one of several over the past few years. Each one comes to the same conclusions, namely that the Canadian broadcasting system needs regulation if it is to exist; the current Broadcasting Act needs to be updated; and we must ensure that the major online streaming services are in that regulatory framework if we want to support Canadian content in key genres such as drama, kids programming and documentaries. These facts haven't changed. We need this regulation, and we need it now. It is time to act.

Mr. Levine: Good morning. As Neal said, I am a working Canadian screenwriter, but like a lot of my colleagues, I used to work a lot more. The bottom line is that the Canadian domestic television industry is in decline. In fact, the volume of English-language domestic production has now reached an eight-year low. Private broadcaster licence fees for English-language Canadian television production have fallen off a cliff, dropping nearly 75% from \$456 million in 2013 to just \$116 million in 2021.

So please make no mistake. This is an existential issue for us screenwriters. Our jobs are disappearing. Canadian screenwriters who can are moving to the U.S. in droves, searching for work. We are at risk of losing an entire generation of storytellers.

I think everyone will agree that scripted television is the dominant cultural media of our time. Television is where stories reach a mass audience, values are promoted and culture is celebrated. Ground zero for every successful television series is a screenwriter — often called a showrunner in serious television — and that person manages a room of other screenwriters and ensures the scripts reflect the showrunner's creative vision. That's why television is called a writer's medium. The scripts are the blueprints for the episodes from the sets, locations, props and wardrobe to the dialogue the actors speak and even the action the director directs — it's all in the script. So it follows that in order to preserve our culture and tell our own Canadian stories, we must ensure that Canadian television can flourish. That means ensuring a regulatory framework that continues to promote meaningful amounts of production of Canadian television written by Canadian screenwriters.

Il y a près de trois ans, un groupe d'experts indépendants en communications, le Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications, a publié son rapport final intitulé *L'avenir des communications au Canada : le temps d'agir*. L'urgence était évidente dans le titre même. Ce rapport n'est qu'un des nombreux rapports publiés au cours des dernières années. Chacun d'eux arrive aux mêmes conclusions, à savoir que le système canadien de radiodiffusion doit être réglementé pour pouvoir exister, que la Loi sur la radiodiffusion actuelle doit être mise à jour, et que nous devons veiller à ce que les principaux services de diffusion en continu en ligne fassent partie de ce cadre réglementaire si nous voulons soutenir le contenu canadien dans des genres clés comme les émissions dramatiques, les émissions pour enfants et les documentaires. Ces faits n'ont pas changé. Nous avons besoin de cette réglementation, et nous en avons besoin maintenant. Il est temps d'agir.

M. Levine : Bonjour. Comme l'a dit M. McDougall, je suis un scénariste canadien professionnel, mais comme beaucoup de mes collègues, j'avais l'habitude de travailler beaucoup plus. Le fait est que l'industrie télévisuelle nationale canadienne est en déclin. En fait, le volume de la production nationale de langue anglaise a atteint son plus bas niveau en huit ans. Les droits de licence des radiodiffuseurs privés pour la production télévisuelle canadienne de langue anglaise ont chuté drastiquement de près de 75 %, passant de 456 millions de dollars en 2013 à seulement 116 millions de dollars en 2021.

Il ne faut donc pas se leurrer. Il s'agit d'une question existentielle pour nous, scénaristes. Nos emplois sont en train de disparaître. Les scénaristes canadiens qui le peuvent partent en masse aux États-Unis, à la recherche de travail. Nous risquons de perdre toute une génération de conteurs.

Je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que la télévision scénarisée est le média culturel dominant de notre époque. C'est par le truchement de la télévision que les histoires atteignent de vastes auditoires, que les valeurs sont promues et que la culture est célébrée. Le point de départ de toute série télévisée à succès est le scénariste — souvent appelé « coordonnateur de plateau » dans le monde de la télévision sérieuse — qui dirige une équipe composée d'autres scénaristes et veille à ce que les scénarios reflètent la vision créative du coordonnateur de plateau. C'est pourquoi on dit de la télévision qu'elle est un média d'écrivains. Les scénarios sont les plans des épisodes, qu'il s'agisse des décors, des accessoires, des costumes, des dialogues et même des scènes que dirige le réalisateur : tout est dans le scénario. Il s'ensuit que, pour préserver notre culture et raconter nos propres histoires canadiennes, nous devons veiller à ce que la télévision canadienne puisse s'épanouir. Il faut donc veiller à ce que le cadre réglementaire continue à promouvoir une quantité importante d'émissions de télévision canadiennes écrites par des scénaristes canadiens.

The WGC supports Bill C-11. It fundamentally addresses the decline in Canadian domestic production by making it clear that the online streaming services like Netflix, Disney+ and Amazon Prime are covered by the Broadcasting Act and by giving the CRTC the tools to regulate them so they appropriately contribute to our domestic industry. This is at the heart of what Bill C-11 is supposed to do, and this is what it does.

Mr. McDougall: Bill C-11 can be improved, however, and we have two amendments that we believe are vital to ensure that Canadian voices are at the centre of the system.

First, art is made by artists, and Canadian art is made by Canadian artists. We cannot have a Canadian creative industry that does not have a central place for Canadian creators. To that end, we have a detailed proposal on the amendment of section 3(1)(f), which speaks to the maximum-but-not-less-than-predominant use of Canadian creative resources.

Bill C-11, as it is now, will create a two-tiered system in which foreign online undertakings will have a lower standard for the use of Canadian creative resources. Given that foreign streamers may soon dominate our system, this cannot be.

Our proposal is the same as that of the CDCE and is supported across the production sector, as well as having been put forward by the NDP and the Bloc Québécois.

Second, Bill C-11 currently excludes online undertakings from the federal Status of the Artist Act. This represents a serious threat to the ability of Canadian creators to bargain collectively because it allows streamers to ignore guild certification and simply refuse to deal with us or any other guild. There is no good reason for this last-minute amendment. We have obtained a legal opinion demonstrating that it is fully within the federal government's jurisdiction to legislate in this area, and, indeed, the amendment may be unconstitutional given the protections for freedom of association in the Charter of Rights and Freedoms. As such, we ask you to reverse this ill-considered amendment and restore the regular application of bargaining rights for federally regulated online undertakings.

Thank you for your time and we will be happy to take your questions.

La WGC appuie le projet de loi C-11. Il s'attaque fondamentalement au déclin de la production nationale canadienne en établissant clairement que les services de diffusion en continu en ligne comme Netflix, Disney+ et Amazon Prime sont couverts par la Loi sur la radiodiffusion, et en donnant au CRTC les outils nécessaires pour les réglementer afin qu'ils contribuent de façon appropriée à notre industrie nationale. C'est l'élément central de ce que le projet de loi C-11 est censé faire, et c'est ce qu'il fait.

M. McDougall : Le projet de loi C-11 peut toutefois être amélioré, et nous avons deux amendements qui, selon nous, sont essentiels pour garantir que les voix canadiennes sont au cœur du système.

Premièrement, l'art est le fait des artistes, et l'art canadien est le fait des artistes canadiens. Nous ne pouvons pas avoir une industrie créative canadienne sans accorder une place centrale aux créateurs canadiens. À cette fin, nous avons une proposition détaillée sur la modification de l'alinéa 3(1)f, qui parle de l'utilisation maximale et au moins de manière prédominante des ressources créatives canadiennes.

Le projet de loi C-11, dans sa forme actuelle, créera un système à deux vitesses dans lequel les entreprises en ligne étrangères jouiront d'une norme moins stricte pour l'utilisation des ressources créatives canadiennes. Étant donné que les services de diffusion en continu étrangers pourraient bientôt dominer notre système, on ne peut pas permettre cela.

Notre proposition est la même que celle de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles et est soutenue par l'ensemble du secteur de la production, en plus d'avoir été proposée par le NPD et le Bloc québécois.

Deuxièmement, le projet de loi C-11 exclut actuellement les entreprises en ligne de la Loi sur le statut de l'artiste. Cela représente une menace sérieuse pour la capacité des créateurs canadiens à négocier collectivement, car cela permet aux services de diffusion en continu de faire fi de la certification de la guildes et de refuser tout simplement de traiter avec nous ou avec toute autre guildes. Il n'y a aucune raison valable qui justifie cet amendement de dernière minute. Nous avons obtenu un avis juridique démontrant que le gouvernement fédéral a toute compétence pour légiférer dans ce domaine et, en fait, l'amendement peut être inconstitutionnel compte tenu que la Charte des droits et libertés protège la liberté d'association. Par conséquent, nous vous demandons d'annuler cet amendement irréfléchi et de rétablir l'application normale des droits de négociation pour les entreprises en ligne sous réglementation fédérale.

Nous vous remercions de votre temps et nous serons heureux de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you for your presentation. I will start off with a question. My question is for the witnesses from the Writers Guild of Canada. You have strongly supported Bill C-11 and have accused those who oppose it or similar legislation as “also opposing corporate transparency and an open process for some of the largest platforms in the world.” You have argued that the critics of the bill don’t propose alternatives.

The truth is, Konrad von Finckenstein, former chair of the CRTC said:

I think more targeted legislation dealing with the specific problem of streamers would have been preferable versus potentially encompassing any transmission of music or video or both over the internet.

Michael Geist also said that “criticism of the bill is not criticism of public support for culture nor of regulation of technology companies.”

Is it not possible to strike a balance, gentlemen, between ensuring that the big platforms contribute in a way that is fair, but at the same time ensuring we are not giving the CRTC and the government vast, unchecked powers? Is it not legitimate to be concerned about both those things?

I know it’s very easy to demonize these foreign streaming platforms. There’s a lot of that going on. We heard some of it earlier. However, some very informed individuals have talked to us about the lack of sufficient transparency in the CRTC decision-making process. Former CRTC vice-chair Peter Menzies has clearly said that Bill C-11 gives the CRTC too much power. Should we just ignore this advice from these individuals?

Mr. McDougall: There’s a lot there. Absolutely, there’s a balance to be struck. However, the bill as it stands really comes close if not hits the balance quite well. The fact is there is professional content on social media. Right now, you can go to YouTube and you can watch a Hollywood movie or listen to professional music. All of that stuff is on those platforms.

In particular, I think I would point to section 5(2)(h), which really directs the CRTC to strike that balance, to avoid imposing regulatory obligations where it’s not necessary. So I think that balance is already in the bill.

The Chair: Mr. Levine, do you have any comments?

Le président : Je vous remercie de votre exposé. Ma question s’adresse aux témoins de la Writers Guild of Canada. Vous avez appuyé fermement le projet de loi C-11, et vous avez accusé ceux qui s’y opposaient ou s’opposaient à des mesures législatives similaires de s’opposer par le fait même à la transparence des entreprises et à un processus transparent pour certaines grandes plateformes dans le monde. Vous avez fait valoir que les détracteurs du projet de loi ne proposent pas de solutions de rechange.

La vérité est que Konrad von Finckenstein, ancien président du CRTC, a dit :

Je pense qu’il aurait été préférable d’avoir des mesures législatives plus ciblées pour s’attaquer au problème précis des services de diffusion en continu, plutôt que d’englober potentiellement la transmission de musique ou de vidéos, ou les deux, via l’Internet.

Michael Geist a dit que critiquer le projet de loi ne revient pas à critiquer l’aide à la culture ou encore la réglementation des entreprises de technologie.

Messieurs, n’est-il pas possible de parvenir à un équilibre entre veiller à ce que les grandes plateformes fassent leur juste part et s’assurer de ne pas donner de vastes pouvoirs incontrôlés au gouvernement et au CRTC? N’est-il pas légitime d’être préoccupés par ces deux éléments à la fois?

Je sais qu’il est très facile de diaboliser ces plateformes de diffusion en ligne étrangères. On voit ça beaucoup. Nous en avons entendu parler un peu plus tôt. Cependant, des personnes très bien informées nous ont parlé du manque de transparence du processus décisionnel du CRTC. L’ancien vice-président du CRTC, Peter Menzies, a clairement dit que le projet de loi C-11 donne trop de pouvoir au CRTC. Devrions-nous tout simplement ignorer les conseils de ces personnes?

M. McDougall : Il y a beaucoup de choses là-dedans. Bien entendu, il faut trouver un équilibre. Or, dans sa forme actuelle, le projet de loi s’approche vraiment de cet équilibre, même qu’il l’atteint très bien. Le fait est qu’il y a du contenu professionnel sur les médias sociaux. À l’heure actuelle, vous pouvez aller sur YouTube et regarder un film hollywoodien ou écouter de la musique faite par des professionnels. Toutes ces choses sont sur ces plateformes.

En particulier, je pense que je soulignerais l’alinéa 5(2)(h), qui demande vraiment au CRTC de trouver cet équilibre, d’éviter d’imposer des obligations réglementaires lorsque cela n’est pas nécessaire. Je pense donc que le projet de loi atteint déjà cet équilibre.

Le président : Monsieur Levine, avez-vous des observations à formuler?

Mr. Levine: No, I concur with my colleague, Neal. Thank you.

The Chair: And how about the tons of witnesses that have come before us saying the CRTC has not been historically very transparent and they're not necessarily the ideal body to go forward and make sure the regulatory process is put in place in a fair and balanced way? We've heard that from a number of individuals, including a couple of former CRTC chairmen themselves.

Mr. McDougall: Well, I'm not sure the standard is ideal. I think the standard is what's going to work best in the circumstances, and I think we need to compare that against what would happen without regulation in this area, which is corporate control over these platforms.

If there are amendments or proposals to improve transparency of the CRTC, absolutely, let's look at those. I think there already is that process there. There's an appeal process. There's a judicial review. There's an open public hearing process. All of that stuff exists for the CRTC. Those things don't exist for YouTube or TikTok.

We need to compare the kind of transparency we would get in Bill C-11, which is an improvement, in my opinion, over the current situation with the kind of corporate control and lack of transparency that we have now.

Mr. Levine: And I would just add that the CRTC has a track record of actually protecting and promoting the Canadian cultural industries that it is intending to support. It's unfortunate that these former chairs of the CRTC are negative about their track record, but from our industry's perspective, it has been successful in creating a Canadian industry where, in the absence of an effective CRTC and an effective Broadcasting Act, it would have failed. And we are now faced with unprecedented changes in our industry. It is time for the Broadcasting Act to be redone.

That's why we're all here today — because we know the current regulatory regime and the current legislation are failing us and our creative industries. I have some faith that the CRTC will be able to strike a balance with these new tools put in place to allow them to manage the future of the media industries. That's why we're here.

Senator Simons: Mr. Kitt. I have boundless sympathy with the argument you're making, having spent 30 years of my professional life as a journalist. My first question is this: Won't the problem that you're looking at be dealt with in some way by Bill C-18?

M. Levine : Non, je suis d'accord avec mon collègue, M. McDougall. Merci.

Le président : Et que faisons-nous des innombrables témoins qui ont comparu devant nous pour dire que le CRTC n'a pas toujours été très transparent et qu'il n'est pas nécessairement l'organisme idéal pour mener cela à bien et veiller à ce que le processus réglementaire soit mis en place de façon juste et équilibrée? Nous avons entendu cela de la part d'un certain nombre de personnes, dont deux anciens présidents du CRTC eux-mêmes.

M. McDougall : Eh bien, je ne suis pas sûr que la norme soit idéale. Je pense que la norme est ce qui va fonctionner le mieux dans les circonstances, et je pense que nous devons comparer cela à ce qui se passerait s'il n'y avait pas de réglementation dans ce domaine, c'est-à-dire si le contrôle de ces plateformes était laissé aux mains des sociétés.

S'il y a des amendements ou des propositions pour améliorer la transparence du CRTC, à la bonne heure! Examinons-les. Je pense qu'il y a déjà quelque chose de prévu à cette fin. Il y a un processus d'appel. Il y a une révision judiciaire. Il y a un processus d'audiences publiques ouvertes. Toutes ces choses existent pour le CRTC, mais pas pour YouTube ou TikTok.

Nous devons comparer le genre de transparence que nous obtiendrons à l'égard de la présente situation grâce au projet de loi C-11 — qui, à mon avis, est une amélioration — avec le genre de mainmise des sociétés et le manque de transparence qui prévalent actuellement.

M. Levine : Et j'ajouterais simplement que le CRTC a fait ses preuves pour ce qui est de protéger et de promouvoir les industries culturelles canadiennes qu'il est censé soutenir. Il est malheureux que ces anciens présidents du CRTC soient négatifs quant à leurs antécédents, mais du point de vue de notre industrie, le conseil a réussi à créer une industrie canadienne qui aurait échoué, n'eût été l'organisme efficace qu'il est et l'existence d'une Loi sur la radiodiffusion elle aussi efficace. Et notre industrie est maintenant confrontée à des transformations sans précédent. Il est temps que la Loi sur la radiodiffusion soit refaite.

C'est la raison pour laquelle nous sommes tous ici aujourd'hui. Nous savons que la réglementation et les mesures législatives actuelles nous laissent tomber, nous et nos industries créatives. Je suis convaincu que le CRTC sera en mesure de trouver un équilibre avec les nouveaux outils qui lui seront donnés pour lui permettre de gérer l'avenir des industries médiatiques. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

La sénatrice Simons : Monsieur Kitt, ayant passé 30 ans de ma vie professionnelle en tant que journaliste, j'aime sans réserve l'argument que vous avancez. Ma première question est la suivante : le problème que vous envisagez ne sera-t-il pas traité d'une manière ou d'une autre par le projet de loi C-18?

Second, I think that we have seen such a disruption of our long-standing media paradigm. People don't watch the news on television anymore. Some older Canadians still do, but I don't watch the news on television ever anymore, and the news was my life. I get my news on digital platforms.

So even with all the money in the world, do you think there's a way that we go back to a practice and a habit of people watching the supper hour or the 11 o'clock local news on a television set?

Mr. Kitt: Thank you for your questions. I'll start with watching the news. Your last point is exactly what we're talking about here: that we don't do things the same way we've always done. The Broadcasting Act has been set up in a platform-agnostic way so we can move with the times. When the Broadcasting Act started, it didn't contemplate the internet. It didn't even contemplate satellite TV or necessarily cable TV, yet the CRTC took it in their powers to regulate those technologies. In 1999, the CRTC chose not to regulate the internet. In 2009, they chose again not to regulate the internet.

The last question that was asked about whether the CRTC is the right body or if this legislation can give the CRTC too much power — the CRTC has always had the power to regulate the internet and they've chosen not to. That's why this legislation is needed. It's a shame you don't watch the news on television anymore, because people's viewing habits change with technology. That's why we need this bill to update the Broadcasting Act to include these technologies because we're watching on TikTok and these places, but Canadians can't afford to make news for Canadians if the business model has been drastically changed.

This moves to your first question on Bill C-18. Yes, Bill C-18 addresses some of the issues with regard to local news. Bill C-18 was initially designed, I think, for print media, but it has also been made platform-agnostic, which we cheer the government for doing so because it includes broadcasting and podcasting and also print media.

We are changing the way we consume our media and our news. Bill C-18 is not the one-size-fits-all solution for our local news dilemma. It's a piece of the puzzle.

Bill C-18 deals with Facebook and Google, which have dramatically changed the advertising model. Two huge American monopolies have cornered the market on advertising and have

Deuxièmement, je pense que nous avons assisté à un bouleversement énorme du modèle médiatique qui était en place depuis fort longtemps. Les gens ne regardent plus les nouvelles à la télévision. Certains Canadiens plus âgés le font encore, mais je ne regarde plus jamais les nouvelles à la télévision, et les nouvelles étaient ma vie. Je vais chercher mes nouvelles sur des plateformes numériques.

Donc, même avec tout l'argent du monde, pensez-vous qu'il est possible de revenir à cette pratique, à cette habitude qu'avaient les gens de regarder le téléjournal ou les nouvelles locales de 18 heures sur un téléviseur?

M. Kitt : Merci de ces questions. Je vais commencer par ce qui est de regarder les nouvelles. Votre dernier point est exactement ce dont nous parlons ici, c'est-à-dire que nous ne faisons plus les choses de la même façon que nous les avons toujours faites. La Loi sur la radiodiffusion a été conçue sans égard pour les plateformes, afin que nous puissions évoluer avec le temps. Lorsque la Loi sur la radiodiffusion a été adoptée, elle n'envisageait pas l'arrivée de l'Internet. Elle n'envisageait même pas la télévision par satellite ou la télévision par câble, et pourtant le CRTC s'est arrogé le pouvoir de réglementer ces technologies. En 1999, le CRTC a choisi de ne pas réglementer Internet, et elle a fait le même choix en 2009.

La dernière question qui a été posée, à savoir si le CRTC est le bon organisme ou si cette législation peut donner trop de pouvoir au CRTC, je dirais ceci : le CRTC a toujours eu le pouvoir de réglementer Internet et il a choisi de ne pas le faire. C'est pour cette raison que ce projet de loi est nécessaire. Il est dommage que l'on ne regarde plus les nouvelles à la télévision, car les habitudes des gens changent avec la technologie. C'est ce que ce projet de loi nous permettra de faire, c'est-à-dire mettre à jour la Loi sur la radiodiffusion afin d'inclure ces technologies. Bien sûr, nous regardons sur TikTok et sur ces autres plateformes, mais il reste que les Canadiens ne peuvent pas se permettre de faire des nouvelles pour les Canadiens si le modèle d'affaires a été radicalement changé.

J'en viens à votre première question sur le projet de loi C-18. Oui, le projet de loi C-18 aborde certains des problèmes liés aux nouvelles locales. Le projet de loi C-18 a été conçu à l'origine, je pense, pour la presse écrite, mais il a également été rendu agnostique sur le plan des plateformes, ce dont nous félicitons le gouvernement, car cela inclut la radiodiffusion, la baladodiffusion et la presse écrite.

Nous sommes en train de changer l'usage que nous faisons des médias et notre façon de consommer les nouvelles. Le projet de loi C-18 n'est pas la solution unique à notre dilemme en matière de nouvelles locales. C'est une pièce du puzzle.

Le projet de loi C-18 traite de Facebook et de Google, qui ont radicalement changé le modèle publicitaire. Deux énormes monopoles américains ont accaparé le marché de la publicité et

snuffed out one big piece of the puzzle for local news and Canadian media.

However, the CRTC has not allowed American broadcasters into the Canadian broadcasting realm. If the CRTC had allowed ABC, NBC and CBS to broadcast willy-nilly in this country since the 1970s, we would not have any Canadian content at all. But no, they prevented those broadcasters from entering this country and created a system of licensing that keeps the actors and the writers employed. Also, that licensing model allowed Canadian broadcasters to fund local news.

If we are going to allow American streamers into this country, they have to contribute to local news as well as Canadian content. I think Bill C-18 is a piece of the puzzle. It is a shame that you are not watching television news anymore, but where will Canadian news land? It will land on the internet, which needs to be regulated, and we need a funding model to do so.

Senator Simons: Mr. Levine, I am going to ask a very similar question.

CTV, Rogers and Global TV are not commissioning as many television shows anymore because people are not watching television. When I consume Canadian TV content, I will tell you that I am getting it through a third party, like a Netflix.

I wonder again if what you are proposing isn't based on a paradigm. We can mourn it all we want, but the days when people had appointment television and sat down and watched a Canadian-made sitcom or drama on a Canadian TV station are going, going, gone. Instead of trying to recreate something that is not going to return, shouldn't we be looking for nimble ways to make sure that the best Canadian content gets seen by Canadians in the places where they are watching it?

Mr. Levine: Thank you for the question. CBC, Bell and all of the Canadian broadcasters are already on the internet. They all have their own streaming. Either they sell to a streaming subscription service with whom they are in partnership, or they have their own, such as CBC having its own streaming opportunities on Gem.

Senator Simons: People watch Gem.

Mr. Levine: Yes. How are we funded is the question. How are we funding Canadian television? We cannot fund it if we do not have the people. The most eyeballs are now going to Netflix and Disney+; they are not going to Canadian companies. As a result, the amount that Canadian cable companies are contributing to the Canada Media Fund, or CMF, to make Canadian programming has been declining. As a result, we do not have enough money in the kitty to create Canadian

ont fait disparaître une colonne importante de l'édifice des nouvelles locales et des médias canadiens.

Cependant, le CRTC n'a pas permis aux radiodiffuseurs américains d'entrer dans le domaine de la radiodiffusion canadienne. Si le CRTC avait permis à ABC, NBC et CBS de diffuser bon gré mal gré dans ce pays depuis les années 1970, il ne resterait absolument aucun contenu canadien. Or, il a empêché ces radiodiffuseurs d'entrer dans notre pays et il a créé un système de licences qui permet aux acteurs et aux scénaristes de conserver leur emploi. Ce modèle de licence a en outre permis aux diffuseurs canadiens de financer les nouvelles locales.

Si nous autorisons les diffuseurs américains à entrer dans notre pays, nous devons exiger qu'ils contribuent aux nouvelles locales ainsi qu'au contenu canadien. Je pense que le projet de loi C-18 est une pièce du puzzle. Il est dommage que vous ne regardiez plus les nouvelles télévisées, mais qu'advient-il des nouvelles canadiennes? Elles se retrouveront sur Internet, qui doit être réglementé, et nous avons besoin d'un modèle de financement pour le faire.

La sénatrice Simons : Monsieur Levine, je vais vous poser une question très similaire.

CTV, Rogers et Global ne commandent plus autant d'émissions de télévision parce que les gens ne regardent pas la télévision. Lorsque je consomme du contenu télévisuel canadien, je l'obtiens par l'intermédiaire d'un tiers, comme Netflix.

Je me demande à nouveau si ce que vous proposez n'est pas basé sur un paradigme. On peut se lamenter autant qu'on veut, mais l'époque où les gens avaient une télévision à horaires fixes et s'asseyaient pour regarder un téléroman ou un drame fait au Canada sur une chaîne de télévision canadienne est révolue, révolue, révolue. Au lieu d'essayer de recréer quelque chose qui ne reviendra pas, ne devrions-nous pas chercher des moyens souples de nous assurer que le meilleur contenu canadien est vu par les Canadiens là où ceux-ci posent les yeux?

M. Levine : Merci de cette question. CBC, Bell et tous les diffuseurs canadiens sont déjà sur Internet. Ils ont tous leur propre service de diffusion en ligne. Ainsi, soit ils vendent à un service d'abonnement de diffusion en ligne avec lequel ils sont en partenariat, soit ils ont leur propre service, comme la CBC qui a ses propres capacités de diffusion en continu sur Gem.

La sénatrice Simons : Les gens regardent Gem.

M. Levine : Oui. La question est de savoir comment nous sommes financés. Comment finance-t-on la télévision canadienne? Nous ne pouvons pas le faire si nous n'avons pas de clientèle. La plupart des gens regardent Netflix et Disney+ et délaissent les entreprises canadiennes. Par conséquent, les sommes que les câblodistributeurs canadiens versent au Fonds des médias du Canada, ou FMC, pour produire des émissions canadiennes diminuent. Nous ne disposons donc pas d'assez

programming that can compete with the likes of what Amazon, Netflix and Disney+ are putting on the air.

It is not a question of where; it is a question of creating a product that people will want to watch enough of and creating enough well-produced content with a Canadian voice, a Canadian screenwriter writing it, Canadian directors directing it and Canadian stories being told.

If we allow those media giants from the United States to take all of our eyeballs without contributing any money into making Canadian production, we cannot compete. We cannot tell our own stories. It does not really matter where. It is not about conventional broadcasters; it is about actually making the content.

Discoverability is the second question.

Mr. McDougall: I would just add that Mr. Levine is absolutely right, and the entire point of Bill C-11 is to move the regulation to where the eyeballs are going, which is online.

Senator Simons: Thank you very much.

[Translation]

Senator Cormier: Thank you to the witnesses for being here. I have a question for Mr. Kitt, and then a question for Mr. Levine and Mr. Welsman. Sir, to follow up on the question by Senator Simons about your amendment and the effects it would have — in fact, what Bill C-18 would add — why should foreign online companies like Netflix and Spotify, which do not carry any local programming contribute to improving local programming? That's my question for you.

Mr. Chair, I'd like to ask my questions of the other two witnesses, Mr. Levine and Mr. Welsman, right away. I'd first like to hear more about the exemption from the Status of the Artist Act for online undertakings, because we have to recognize that they can be foreign and Canadian. There are Canadian online undertakings. How does exempting online undertakings from the Status of the Artist Act create a challenge for your negotiations as designers?

I have a supplementary question to that: can you comment on the different obligations for the use of Canadian creative human resources that are imposed on Canadian broadcasting undertakings and foreign online undertakings, since there's a distinction between the two? Mr. Kitt, please.

d'argent pour créer des émissions canadiennes pouvant concurrencer celles que diffusent Amazon, Netflix et Disney+.

La question n'est pas de savoir où, mais bien de créer un produit que les gens voudront suffisamment regarder et de créer assez de contenu bien produit avec une voix canadienne, écrit par un scénariste canadien, réalisé par un réalisateur canadien et racontant une histoire canadienne.

Si nous permettons aux géants des médias américains d'accaparer toute la clientèle sans verser d'argent pour financer la production canadienne, nous ne pouvons leur faire concurrence. Nous ne pouvons raconter nos propres histoires. Il importe peu de savoir où. Il n'est pas question d'entreprises de radiodiffusion traditionnelles ici, mais de création de contenu.

La seconde question, c'est celle de la découvrabilité.

M. McDougall : J'ajouterais que M. Levine a absolument raison. Le projet de loi C-11 vise essentiellement à élargir la réglementation aux médias que les gens regardent, et ce sont les médias en ligne.

La sénatrice Simons : Je vous remercie beaucoup.

[Français]

Le sénateur Cormier : Merci aux témoins de leur présence. J'ai une question pour M. Kitt, puis une question pour M. Levine et M. Welsman. Monsieur, pour faire suite à la question de la sénatrice Simons concernant votre amendement et les effets que cet amendement aurait — en fait, ce que le projet de loi C-18 apportera comme complément —, pourquoi les entreprises étrangères en ligne comme Netflix et Spotify, qui ne diffusent aucune programmation locale, devraient-elles contribuer à l'amélioration de la programmation locale? Voilà ma question pour vous.

Monsieur le président, j'aimerais poser tout de suite mes questions aux deux autres témoins, MM. Levine et Welsman; j'aimerais d'abord les entendre davantage sur l'exemption de la Loi sur le statut de l'artiste pour les entreprises en ligne, puisqu'il faut reconnaître qu'elles peuvent être étrangères et canadiennes. Il y a des entreprises en ligne canadiennes. Comment le fait d'exempter des entreprises en ligne de la Loi sur le statut de l'artiste créera-t-il un défi pour les négociations que vous tiendrez comme concepteurs?

J'ai une question complémentaire à celle-là : pouvez-vous faire un commentaire sur les obligations différentes en matière d'utilisation des ressources humaines créatrices canadiennes que l'on impose aux entreprises de radiodiffusion canadiennes et aux entreprises étrangères en ligne, puisqu'il y a une distinction entre les deux? Monsieur Kitt, s'il vous plaît.

[English]

Mr. Kitt: Thank you. I alluded to this earlier, but to recap, the Broadcasting Act has always been there to set up structures for local news. So in the 1970s, American broadcasters could not just bypass the Canadian broadcasting system; they had to license their programming through Canadian broadcasters, who profited from those licensing fees and through advertising to create and fund local news. That was how the whole system was designed.

Netflix, Amazon, Apple and the rest have been allowed to bypass the system for over 20 years. That is why we're in this mess. The cost of doing business in this country, in my esteem, is to contribute to Canadian content, as the writers and the actors will ask for, but also to local news. That is how the system was structured. Otherwise, we will have no Canadian content or no local news.

The Broadcasting Act was put in place in the first place to protect Canadian culture, and Canadian news is a part of that. These broadcasters — I will call them Netflix, Amazon and Apple — the cost of doing business in this country should be contributing to Canadian content, local programming and to local news.

Mr. Levine: I will pass this question to Neal McDougall, who is our policy expert. He can speak better to your question. Thank you.

Mr. McDougall: Thank you. I will touch first on paragraph 3(1)(f), which is the “maximum use, and in no case less than predominant use, of Canadian creative and other resources.”

Our proposal focuses on Canadian programming and Canadian programming only; it does not refer to the so-called service production, which is where a Hollywood studio or a foreign streamer comes into Canada, creates their own programming that they are just happening to shoot here with Canadian crews on Canadian locations, but it is creatively driven from someplace else.

We are talking about Canadian programming and Canadian content. That is really what this whole bill is about.

There has been discussion at this committee at times about that foreign service production that really does not have anything to do with Bill C-11; it is a completely separate thing. Those companies are here to do foreign service production based on our low dollar and our tax credits. It is not a broadcasting issue.

[Traduction]

M. Kitt : Je vous remercie. J'y ai fait allusion plus tôt, mais pour récapituler, la Loi sur la radiodiffusion a toujours été là pour établir des structures pour les nouvelles locales. Ainsi, dans les années 1970, les entreprises de radiodiffusion américaines ne pouvaient pas tout simplement contourner le système de radiodiffusion canadien; elles devaient passer par l'entremise d'entreprises de radiodiffusion canadiennes, lesquelles utilisaient les droits de licence et les revenus publicitaires pour créer et financer les nouvelles locales. C'est ainsi que tout le système était conçu.

Or, on autorise les Netflix, Amazon et Apple de ce monde à contourner le système depuis 20 ans. Voilà pourquoi nous sommes dans cette situation déplorable. Le coût de faire des affaires au pays, selon moi, c'est de contribuer au contenu canadien, comme les scénaristes et les acteurs le réclament, mais aussi aux nouvelles locales. Notre système a été conçu ainsi. S'il en était autrement, il n'y aurait pas de contenu canadien ou de nouvelles locales.

La Loi sur la radiodiffusion a été d'abord et avant tout instaurée pour protéger la culture canadienne, y compris les nouvelles canadiennes. Les entreprises de radiodiffusion étrangères, que j'appellerai Netflix, Amazon et Apple, devraient pouvoir faire des affaires au Canada à condition de contribuer au contenu canadien et aux émissions et aux nouvelles locales.

M. Levine : Je renverrai la question à Neal McDougall, notre expert en politiques. Il pourra mieux répondre à votre question. Je vous remercie.

M. McDougall : Je vous remercie. Je traiterai d'abord de l'alinéa 3(1)(f), qui porte sur l'obligation « d'employer des ressources humaines — créatrices et autres — canadiennes et de faire appel à celles-ci au maximum, et dans tous les cas au moins de manière prédominante ».

Notre proposition concerne exclusivement les émissions canadiennes, et pas les prétendus services à la production, un terme utilisé quand un studio d'Hollywood ou une entreprise de diffusion en continu étrangère vient au Canada pour produire ses propres émissions, filmées ici avec des équipes canadiennes au Canada, mais créées ailleurs.

Nous parlons d'émissions et de contenu canadien. Ce sont eux qui sont réellement au cœur du projet de loi.

Votre comité a discuté à l'occasion des services à la production étrangère, alors que cela ne concerne pas vraiment le projet de loi C-11. C'est quelque chose de complètement distinct. Ces entreprises sont ici pour utiliser les services à la production étrangère en profitant de la faiblesse de notre dollar et de nos crédits fiscaux. Cela ne concerne en rien la radiodiffusion.

When we are dealing with Canadian content, we really need the same standard for everybody; we shouldn't have a two-tiered system. If streamers are doing Canadian programming, and what we want from them is to achieve the objectives of the act, then they need to be using Canadian creative resources to a maximum but not less than predominant level. They absolutely can do that, since they themselves claim that they use Canadian creators all the time. There is no blockage there in terms of that. That is what our proposal is.

In terms of the Status of the Artist Act, when foreign companies come to Canada, they do not and should not be held to lower labour standards than Canadian companies. Canadian workers, Canadian creators and Canadians of all types are entitled to the same level of protection, whether it is labour protection or otherwise, whether they are working for a foreign company or a Canadian company.

What we're looking for in the Status of the Artist Act is really a status quo situation in which streamers are treated like broadcasters, which they very arguably are right now, under the technologically neutral Broadcasting Act.

Mr. Welsman: To focus on the Status of the Artist Act amendment, if I may, the impact of the amendment is that our members have lost the legal right to collective bargaining at the federal level with online undertakings, which are the largest source of employment in our sector.

As we explained in our written brief to the committee, this amendment makes it harder for Canadian creators to protect their rights and revenues when dealing with global content platforms. We share the view of those organizations that have questioned why the last-minute amendment was necessary. We view it as a solution in search of a problem.

Perhaps when the department appears before the committee, they will be able to explain why it was necessary, but in the meantime, that is why we support those who have called for a return to the original language of the bill.

[Translation]

Senator Cormier: When we think of online undertakings, there are foreign undertakings and Canadian undertakings. Was this amendment created to reflect that reality of Canadian online undertakings that would also like to be exempted from the Status of the Artist Act? Couldn't the bargaining power between Canadian creators and Canadian online undertakings become

Quand il est question de contenu canadien, la norme doit être la même pour tous; il ne devrait pas y avoir de système à deux vitesses. Si les entreprises de diffusion en continu, dont nous voulons qu'elles contribuent aux objectifs de la loi, produisent des émissions canadiennes, elles doivent utiliser les ressources créatives canadiennes au maximum et au moins de manière prédominante. Elles en sont entièrement capables, puisqu'elles clament qu'elles utilisent des créateurs canadiens tout le temps. Il n'existe aucun obstacle à cet égard. Voilà ce que nous proposons.

En ce qui concerne la Loi sur le statut de l'artiste, quand une entreprise étrangère vient au Canada, elle ne doit pas et ne devrait pas être assujettie à des normes en matière de main-d'œuvre inférieures à celles que doivent respecter les entreprises canadiennes. Les travailleurs et les créateurs canadiens et les Canadiens en tout genre ont le droit de bénéficier du même degré de protection, qu'il s'agisse de mesures de protection de la main-d'œuvre ou d'autre chose, qu'ils travaillent pour une entreprise étrangère ou canadienne.

Nous voulons qu'il y ait un statu quo dans la Loi sur le statut de l'artiste pour que les entreprises de diffusion en continu soient traitées comme les radiodiffuseurs, ce qu'elles sont censées faire actuellement en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, neutre sur le plan technologique.

M. Welsman : Si vous me permettez de parler de la modification à la Loi sur le statut de l'artiste, je dirais qu'elle a fait perdre à nos membres le droit légal de négocier des conventions collectives avec les entreprises de diffusion en ligne à l'échelle fédérale, alors que ces entreprises constituent la plus importante source d'emplois de notre secteur.

Comme nous l'expliquons dans le mémoire écrit que nous avons remis au comité, cette modification fait en sorte qu'il est plus difficile pour les créateurs canadiens de protéger leurs droits et leurs revenus quand ils font affaire avec des plateformes de contenu internationales. Nous partageons l'avis des entreprises qui ont demandé pourquoi cette modification de dernière minute était nécessaire. Nous considérons qu'il s'agit d'une solution à la recherche d'un problème.

Quand le ministère comparaitra devant le comité, il pourra peut-être expliquer la nécessité de cette modification, mais entretemps, nous appuyons ceux et celles qui réclament le rétablissement du libellé initial du projet de loi.

[Français]

Le sénateur Cormier : Lorsque l'on songe aux entreprises en ligne, il y a des entreprises étrangères, mais aussi des entreprises canadiennes. Est-ce que cet amendement a été créé pour tenir compte de cette réalité que sont les entreprises en ligne canadiennes qui voudraient être exemptées, elles aussi, de la Loi sur le statut de l'artiste? Le pouvoir de négociation entre les

problematic in that context, if they're also exempted from the Status of the Artist Act?

[English]

Mr. Welsman: Yes. We regard online undertakings as online undertakings, Canadian or foreign. We will have the same challenges with Canadian companies trying to negotiate a fair collective bargain for creators as we would with the American companies.

Senator Manning: My first question is for our Unifor witness.

You recommended that section 11.1(1) be amended to allow the commission to make regulations for the purposes of “developing, financing, producing or promoting local news and information.” As I understand it, the essential objective would be to have broadcasting undertakings support local news, which you argue is failing in many parts of the country. I consider myself old after your last comment because I still watch a bit of news on TV.

Have you raised this proposal with the government and have you received any response?

Mr. Kitt: Yes, we have been raising this issue for over 20 years with the government as we have watched local news, first with newspapers — as the internet was mainly originally designed for print and pictures — we started losing local news to the internet in the print and our newspaper businesses.

I saw as a television worker — I'm a video editor by trade — when I joined the union and became president of my local union around 2008, I said this whole internet thing is really going to take off, and we need the CRTC to start regulating it because what happened in newspapers in the last 10 years is going to happen to television in the next 10 years.

They didn't. They did create the Local Programming Improvement Fund but then took it away in 2014. And we have seen, including with my Red Deer example in my testimony, local news deserts across this country where there is no local news.

There are a few examples. It is not only Red Deer that has lost their news; coming from New Brunswick, most of your news comes out of Halifax or Toronto. We just held our media council last week, and there were examples like Lethbridge. Global Lethbridge is repurposing their 11 o'clock news to have repurposed content from all of their other newscasts in the day;

créateurs canadiens et les entreprises en ligne canadiennes ne pourrait-il pas devenir problématique dans ce contexte, si elles sont exemptées elles aussi de la Loi sur le statut de l'artiste?

[Traduction]

M. Welsman : Oui. Les entreprises en ligne sont des entreprises en ligne, qu'elles soient canadiennes ou étrangères. Nous éprouverons avec les entreprises canadiennes les mêmes difficultés qu'avec les entreprises américaines quand nous tenterons de négocier une convention collective équitable pour les créateurs.

Le sénateur Manning : Ma première question s'adresse au témoin d'Unifor.

Vous recommandez d'amender le paragraphe 11.1(1) pour permettre au conseil de prendre des règlements afin de concevoir, de financer, de produire ou de promouvoir des nouvelles ou des informations locales. D'après ce que je comprends, l'objectif essentiel consisterait à faire en sorte que les entreprises de radiodiffusion soutiennent les nouvelles locales, dont vous dites qu'elles disparaissent dans de nombreuses régions du pays. Je me sens vieux après votre dernière remarque, car je regarde encore un peu les nouvelles à la télévision.

Avez-vous présenté cette proposition au gouvernement et avez-vous reçu une réponse?

M. Kitt : Oui, nous soulevons la question depuis plus de 20 ans auprès du gouvernement, puisque nous avons vu les nouvelles locales diffusées dans les imprimés et les journaux disparaître au profit d'Internet, qui était initialement conçu principalement pour les caractères et les images.

Quand à titre de travailleur du secteur de la télévision — je suis monteur vidéo de métier —, je me suis joint au syndicat et je suis devenu président de mon syndicat local en 2008, j'ai indiqué qu'Internet allait réellement prendre son envol et que le CRTC devait commencer à le réglementer, car ce qui s'était passé avec les journaux allait se produire avec la télévision au cours des 10 prochaines années.

Le CTRC ne l'a pas fait. Il a constitué le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale, qu'il a toutefois aboli en 2014. C'est ainsi que nous avons vu apparaître au pays des déserts sans nouvelles locales, comme dans l'exemple de Red Deer dont j'ai parlé dans mon témoignage.

Il existe quelques exemples. Red Deer n'est pas la seule ville à avoir perdu ses nouvelles; quand on vit au Nouveau-Brunswick, la plupart des nouvelles viennent d'Halifax ou de Toronto. Notre conseil des médias s'est réuni la semaine dernière et a discuté d'exemples comme celui de Lethbridge. Global Lethbridge a modifié la teneur de son bulletin d'information de 23 heures pour

there will not be any original news content on their 11 o'clock news in Lethbridge.

This is a real problem, and it needs to be addressed.

So this amendment is necessary. The local news fund we're asking for is for the vertically integrated Canadian companies, like Bell and Rogers, to take some of the profitable cable and internet revenues to fund their local news. It is also for the internet and streaming companies, whether they be Canadian or foreign, to also contribute to Canadian content and to local news.

It has been done before; it should be done again because local news is in crisis. And as you hear from the other witnesses too, media workers in this country are suffering. I do not know how many Canadians Netflix, Apple TV and Amazon employ, but I guarantee you it is a pittance.

This is also an attack on workers in this country who create our culture and our local programming and local news.

Senator Manning: Thank you.

Mr. Welsman or Mr. Kitt, we have heard from both of you this morning that there are not sufficient dollars being spent on Canadian productions and that Canadians are losing their jobs or are not working at the present time.

From other witnesses, we have heard the contrary. For myself, as we talked about earlier, we are trying to find a balance. We have heard from others that the funding is there but is just not being diverted to the Canada Media Fund, and that third parties need to get their cut and so on.

How do we find that balance in relation to getting the money where it needs to go and be spread properly, instead of the conversation being that the money is not there? It seems that some witnesses tell us that the money is there; other witnesses, like you, say that it is not there.

I am struggling to find a clear answer on that.

Mr. Kitt: Neal, do you want to take that?

Mr. McDougall: Sure.

There are so many different elements of our system that, frankly, senator, I am not sure exactly what you are referring to. Certainly, the Canada Media Fund is not involved with news, which I am not sure if your question is with respect to.

réutiliser le contenu de tous les autres bulletins de la journée; il n'y aura donc aucune nouvelle originale diffusée au bulletin de 23 heures à Lethbridge.

C'est un réel problème qu'il faut résoudre.

Cet amendement est donc nécessaire. Le fonds réservé aux nouvelles locales que nous réclamons doit servir aux entreprises canadiennes intégrées verticalement, comme Bell et Rogers, pour qu'elles y versent les revenus tirés de leurs activités rentables sur le câble et Internet afin de financer les nouvelles locales. Les entreprises de diffusion en continu et sur Internet, qu'elles soient canadiennes ou étrangères, pourront également contribuer au contenu canadien et aux nouvelles locales.

Cela a déjà été fait et devrait être refait parce que les nouvelles locales sont en crise. Et comme les autres témoins vous l'ont également indiqué, les travailleurs de l'industrie des médias du pays souffrent. J'ignore combien de Canadiens Netflix, Apple TV et Amazon emploient, mais je vous garantis qu'ils leur donnent des miettes.

C'est également une attaque contre les travailleurs canadiens qui créent notre culture, nos émissions et nos nouvelles locales.

Le sénateur Manning : Je vous remercie.

Monsieur Welsman ou monsieur Kitt, vous nous avez tous les deux indiqué ce matin qu'il n'y a pas assez d'argent investi dans les productions canadiennes et que des Canadiens perdent leur emploi et sont au chômage actuellement.

D'autres témoins nous ont pourtant affirmé le contraire. Pour ma part, je vous dirais que comme nous l'avons dit plus tôt, nous tentons de concilier tout cela. Nous avons entendu d'autres témoins dire que l'argent est là, mais qu'il ne va tout simplement pas au Fonds des médias du Canada et que les tierces parties doivent recevoir leur part.

Comment pouvons-nous concilier le fait que certains affirment qu'il faut faire en sorte que l'argent aille là où il doit aller et soit distribué équitablement, alors que d'autres disent qu'il n'y a pas d'argent? Il semble que certains témoins nous disent qu'il y a de l'argent, alors que d'autres, comme vous, affirment qu'il n'y en a pas.

Je tente de trouver une réponse claire à cet égard.

M. Kitt : Monsieur McDougall, voulez-vous répondre à cette question?

M. McDougall : Bien sûr.

Il y a tellement d'éléments différents dans notre système que pour être franc, sénateur, je ne sais pas à quoi vous faites référence exactement. Le Fonds des médias du Canada n'a certainement rien à voir avec les nouvelles, et je ne suis pas certain que votre question porte sur le sujet.

A big part of what funds the Canada Media Fund is money from cable and satellite services, which are in decline. That is a very specific area where people are cutting their cable and satellite services. They are not watching content that way anymore. That was a specific mechanism going to the CMF, and that mechanism absolutely is in decline.

The theme of Bill C-11 is that we have a system that is changing. Viewership is going from the traditional system to online, and the money is not necessarily following that. So the entire purpose of Bill C-11 is to adjust to a system-wide transformation of the broadcasting system and ensure that streamers and online players are contributing to Canadian cultural content creation in the same way we have expected traditional broadcasters to do.

Senator Wallin: Thank you. I will start with Mr. Kitt.

You spoke about being worried about money to fund Canadian content, especially news and, in particular, local news. I want to have you respond to an example other than local news stations being closed.

The CBC gets \$1.4 billion, \$1.6 billion per year — I'm not sure what the number is right now — directly from taxpayers. It competes with the private sector for ad dollars in all of those markets, including during local newscasts. They have also used some of this taxpayer money to set up their own streaming services to compete there. There is very low viewership on those CBC-funded services, but it is still cutting into the potential revenue for the private sector.

Do you agree that should continue?

Mr. Kitt: Unifor takes no position on whether that should continue, but we think that the CBC should be well funded. Advertising dollars, in general, have been slipping. None of these businesses can support themselves — local news definitely cannot support themselves on advertising dollars — so it is really an argument that does not matter anymore.

What we need to do is to properly fund the CBC. We need to ensure that where the eyeballs are going — which is to digital, as the other witnesses have said — the funding model also has to move to digital. That means Google, Netflix, Amazon, Facebook and the rest of them, whether it is Bill C-18 and that bill, that is one piece of the puzzle. Bill C-11 is another piece of the puzzle. We are going to come back in a couple of years and talk about the local journalism initiative, which is another piece of the puzzle. All of these things have to come together to fund local news and Canadian programming.

Le Fonds des médias du Canada est financé en grande partie par les services de câblodistribution et de diffusion par satellite, qui sont en déclin. C'est un segment dans lequel les gens mettent fin à leur abonnement. Le public ne regarde plus de contenu ainsi. Il s'agissait d'un mécanisme destiné expressément au FMC, et il est assurément en déclin.

Le thème du projet de loi C-11, c'est que le système est en évolution. L'auditoire migre du système traditionnel au système en ligne, et l'argent ne suit pas nécessairement le mouvement. Le projet de loi C-11 vise donc essentiellement à s'adapter à une transformation qui bouleverse le système de radiodiffusion en entier et à faire en sorte que les entreprises de diffusion en continu et les acteurs en ligne contribuent à la création de contenu culturel canadien, au même titre que les radiodiffuseurs traditionnels.

La sénatrice Wallin : Je vous remercie. Je commencerai par M. Kitt.

Vous vous êtes dit préoccupé par l'argent pour financer le contenu canadien, surtout les nouvelles et les nouvelles locales en particulier. Je voudrais connaître votre réponse au sujet d'un exemple autre qu'une fermeture de station de nouvelles locale.

Radio-Canada reçoit 1,4 ou 1,6 milliard de dollars par an — je ne suis pas certaine du montant en ce moment — directement des contribuables. Elle fait concurrence au secteur privé au chapitre des revenus publicitaires sur tous les marchés, y compris pendant les bulletins d'information locaux. Elle a également utilisé une partie de l'argent des contribuables pour établir ses propres services de diffusion en continu afin de faire concurrence aux autres acteurs dans ce segment. Les services qu'elle finance attirent un très faible auditoire, mais cela prive quand même le secteur privé de revenus potentiels.

Pensez-vous que Radio-Canada devrait continuer d'agir ainsi?

M. Kitt : Unifor ne prend pas position pour dire si Radio-Canada devrait continuer ou non, mais nous considérons qu'elle devrait être adéquatement financée. Les revenus publicitaires en général sont en baisse. Aucune entreprise ne peut assurer sa viabilité avec les revenus publicitaires; ce n'est certainement pas le cas pour les nouvelles locales. Cet argument n'est donc plus pertinent.

Ce qu'il faut, c'est financer adéquatement Radio-Canada. Puisque ce sont les médias numériques qui attirent les gens, comme les autres témoins l'ont souligné, le modèle de financement doit également passer au numérique. Cela signifie que Google, Netflix, Amazon, Facebook et le reste des entreprises en ligne constituent une pièce du casse-tête, que ce soit dans le projet de loi C-18 ou dans celui-ci. Le projet de loi C-11 en est une autre. Nous reviendrons dans un ou deux ans pour parler de l'Initiative de journalisme local, qui entre également dans la composition du casse-tête. Toutes ces pièces

Just to be clear, this isn't public money we're asking for. This is industry money to be redirected, as it has been in the past, to a Canadian industry so that it can thrive once again, as our other witnesses suggested.

Senator Wallin: Okay. But still, I need you to respond to this: If the CBC is using public money to compete with the private operations that are providing local news services that you say need to be protected, is that the right way to do it? They are competing for the same ad dollars. They are reducing access to private funds — that is what advertisers are — to create this product that you say is needed.

Mr. Kitt: Right. I'm not sure if Bill C-11 has anything to do with competing for ad dollars.

Senator Wallin: It has to do with the basic question of who funds this, whether you are going to take money from streaming services to do it, whether you are going to take taxpayers' dollars. The government already is subsidizing most mainstream legacy print and broadcast outlets in some way or another. It comes down to the money.

Mr. Kitt: If it comes down to the money, the CBC could be funded better by the government. If they need those ad dollars to create the news that they are creating, if we are going to take the ad dollars away, then the government is going to have to fund them more.

We need to increase local news, and we need it from the CBC and our private broadcasters. If that is a funding issue, I do not think that Bill C-11 goes to that issue. I think that Bill C-11 talks about taking industry money and putting it into private conventional local news.

Senator Wallin: Just a final point. So you just want to continue to have some combination of private and public money to fund organizations that it appears fewer and fewer people are watching and consuming?

Mr. Kitt: Well, that is not necessarily true, but it is moving to a different space. We are all figuring out how to play in that space. This bill is all about that: moving the money to where the eyeballs are going.

Senator Wallin: Mr. McDougall, you said that discoverability — being able to find the Canadian content that you cherish — is really secondary to harnessing more money to

doivent s'unir pour financer les nouvelles locales et les émissions canadiennes.

Je tiens à préciser que nous ne demandons pas de fonds publics. Ce qu'il faut, c'est que l'argent de l'industrie soit réacheminé vers l'industrie canadienne, comme il l'était par le passé, afin de lui permettre de prospérer de nouveau, comme d'autres témoins l'ont proposé.

La sénatrice Wallin : D'accord. J'ai toutefois encore besoin que vous répondiez à la question suivante : si Radio-Canada utilise des fonds publics pour faire concurrence aux entreprises privées qui offrent des services de nouvelles locales dont vous dites qu'ils doivent être protégés, est-ce la bonne manière de procéder? Radio-Canada leur fait concurrence au chapitre des revenus publicitaires, réduisant ainsi l'accès aux fonds privés des publicitaires pour créer le contenu que vous dites nécessaire.

M. Kitt : En effet, mais je ne suis pas certain que le projet de loi C-11 ait quelque chose à voir avec la concurrence relative aux revenus publicitaires.

La sénatrice Wallin : La question est de savoir qui, des services de diffusion en continu ou des contribuables, financera le contenu local. Le gouvernement subventionne déjà la plupart des médias imprimés et des radiodiffuseurs traditionnels sous une forme ou une autre. Cela revient à une question d'argent.

M. Kitt : Si c'est une question d'argent, le gouvernement pourrait mieux financer Radio-Canada. Si cette dernière a besoin de revenus publicitaires pour créer des nouvelles et si nous voulons l'en empêcher, alors le gouvernement devra la financer davantage.

Nous devons diffuser plus de nouvelles locales, et ce sont Radio-Canada et les radiodiffuseurs privés qui peuvent le faire. Si c'est une question de financement, je ne pense pas que le projet de loi C-11 porte sur la question. Il vise plutôt à utiliser l'argent de l'industrie pour financer les nouvelles locales traditionnelles privées.

La sénatrice Wallin : Voici une dernière question. Vous voulez simplement maintenir une combinaison de fonds privés et publics pour financer des organisations qui semblent attirer de moins en moins de monde?

M. Kitt : Eh bien, ce n'est pas nécessairement vrai, mais l'auditoire migre vers un segment différent, dans lequel nous tentons tous de savoir comment agir. Le projet de loi C-11 propose justement d'investir l'argent dans le segment de l'industrie qui attire les gens.

La sénatrice Wallin : Monsieur McDougall, vous avez indiqué que la découvrabilité — soit la capacité des Canadiens de trouver le contenu qu'ils aiment — vient en second après la

continue to make a product that people will watch in different forms. Did I understand you correctly?

Mr. McDougall: No. I think that was Mr. Levine who made that comment. I am not sure that he meant it was secondary.

Senator Wallin: Let's ask Mr. Levine then. Someone said discoverability is second to getting the money.

Mr. Levine: No. I said that is the second question. The first question is how we fund it. The second question is then how we find it.

Senator Wallin: Okay. So again to you on the funding question then. Are you comfortable — if you can answer quickly — with government subsidizing not only Canadian content production but news, news reporters and news operations that actually cover the activities of that government?

Mr. McDougall: We're not a journalistic organization. We do not have detailed positions on journalism. I did want to say to your earlier point — you mentioned the CBC gets \$1 billion — the BBC in the U.K. gets \$6 billion and they only have to operate in one language. So the CBC is underfunded. It is underfunded by global standards. If you want the CBC out of advertising, then the best way to do that is to fund it robustly.

The Chair: Maybe we should also make a comparison of BBC ratings with the CBC ratings, but that is another topic for another time.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Good morning, gentlemen. First, obviously I quite agree with the idea that Canadian culture is an existential issue, but I found the distinction you made between Canadian production and service production to be a bit radical, since you've been talking since the start of this meeting about jobs and the importance of employing Canadians in service productions. To my knowledge, Canadian technicians and Canadian talent are also employed, although I believe the copyright is often held abroad. Is that service production worth nothing? It still means a lot of jobs but, in your eyes, it seems very, very minor compared to everything else. Is that true? Maybe Mr. Welsman could respond.

nécessité d'avoir plus d'argent pour continuer de créer un produit que les gens regarderont sous diverses formes. Vous ai-je bien compris?

M. McDougall : Non. Je pense que c'est M. Levine qui a formulé cette remarque. Je ne suis pas certain qu'il voulait dire que cela vient en second.

La sénatrice Wallin : J'interrogerai M. Levine, alors. Quelqu'un a dit que la découvrabilité vient en second.

M. Levine : Non. J'ai dit que c'était la seconde question. La première question, c'est de savoir comment financer le contenu, et la seconde, de savoir comment le trouver.

La sénatrice Wallin : D'accord. Je vous interrogerai donc de nouveau sur le financement. Je vous demanderais de répondre brièvement à la question suivante. Êtes-vous à l'aise avec le fait que le gouvernement subventionne non seulement la production de contenu canadien, mais également les nouvelles, les journalistes et les organes de presse qui couvrent les activités du gouvernement?

M. McDougall : Nous ne sommes pas un organisme journalistique. Nous n'avons pas de position étayée sur le journalisme. Vous avez mentionné tout à l'heure que Radio-Canada recevait un financement de 1 milliard de dollars. Par contre, la BBC, au Royaume-Uni, qui ne fonctionne que dans une langue, reçoit un financement de 6 milliards de dollars. Radio-Canada est donc sous-financée selon les normes internationales. Si vous ne voulez voir aucune publicité à Radio-Canada, il faut la financer en conséquence.

Le président : Nous devrions peut-être comparer les cotes d'écoute de la BBC avec celles de Radio-Canada, mais ce serait le sujet d'un autre débat.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Bonjour, messieurs. Tout d'abord, évidemment, je suis assez d'accord sur l'idée que la culture canadienne est une question existentielle, mais j'ai trouvé un peu radicale la différenciation que vous avez faite entre la production canadienne et la production de services, étant donné que, depuis le début de cette session, vous parlez des emplois et de l'importance d'employer des Canadiens dans les productions de services. À ce que je sache, on emploie aussi des techniciens canadiens et des talents canadiens, même si je crois comprendre que, normalement, les droits d'auteur sont souvent détenus à l'étranger. Est-ce que cela ne vaut rien, cette production de services? Cela signifie quand même beaucoup d'emplois, mais, à vos yeux, cela semble très, très mineur par rapport à tout le reste. Est-ce le cas? Peut-être M. Welsman pourrait-il répondre?

[English]

Mr. Welsman: I think our members do very well. We value service production very much in Canada. It is a different category. It is the six-out-of-ten qualifier points to qualify for the tax incentives. We support that wholly.

Speaking for a moment on behalf of our members, we are at the post-production process. We are hired on very early, at the script stage often, but our work in earnest begins during shooting sometimes, and the real work is done in post-production.

There is a bit of an incentive missing in the system at the moment, which we have spoken with CAVCO about. Wouldn't it be great to incentivize post-production being done in Canada?

I will generalize and say that typically we find the American producers will do post-production back home, which has not helped our members.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Thank you for that response. Mr. McDougall. I believe you were the clearest on this question.

[English]

Mr. McDougall: Thank you, senator. I did not mean to minimize the impact of service production on jobs. My point was simply that it is a separate issue from what we are studying under Bill C-11. There is a separate set of policy mechanisms that support service production; predominantly there is a service production tax credit which is completely separate. It is under the tax system. It is not under the broadcasting system.

We also have a low Canadian dollar and skilled crews. All of those things attract that type of production. It is important to focus on the job of Bill C-11, which is, frankly, not that production; it is Canadian domestic production.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I have a quick question for Mr. Kitt. I found it hard to follow your reasoning. First, it seems clear to me that what you're asking for is more in line with the next Bill C-18, which is already being studied in the House of Commons. As well, I'm obviously a former journalist, and I understand the problems related to regional news, which doesn't have enough money. However, with Bill C-18, according to the Parliamentary Budget Officer, the major television networks will have the lion's share of the subsidies and funds. Isn't that reassuring for your members, your union members?

[Traduction]

M. Welsman : Je pense que nos membres font du très bon travail. Nous valorisons beaucoup les services de production au Canada. C'est une catégorie différente. Il faut un score de six points sur dix pour avoir droit aux incitatifs fiscaux. Nous ne critiquons pas cette exigence.

Pour parler au nom de mes membres, nous travaillons à la post-production. Nous sommes embauchés très tôt dans le processus, souvent au stade du scénario. Notre travail débute parfois pendant le tournage, mais il commence réellement à la post-production.

Il manque d'incitatifs dans le système en ce moment; nous en avons parlé au Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens. Ce serait merveilleux de prévoir des incitatifs pour que la post-production se fasse au Canada.

Je vais généraliser un peu, mais les producteurs américains font habituellement leur post-production chez eux, ce qui n'aide pas nos membres.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci pour cette réponse. Monsieur McDougall, c'est vous, je crois, qui avez été le plus tranchant sur cette question.

[Traduction]

M. McDougall : Merci, sénatrice. Je ne voulais pas banaliser l'impact des services de production sur les emplois. Cette question ne fait pas partie du projet de loi C-11. Les services de production sont soutenus par une série de politiques distinctes, notamment le crédit d'impôt pour services de production, qui fait partie du régime fiscal, et non du système de radiodiffusion.

Des facteurs tels que la faiblesse du dollar et les travailleurs qualifiés au pays attirent ce type de production. Par contre, nous devons nous concentrer sur l'objet du projet de loi C-11, qui n'est pas, disons-le, cette production-là, mais plutôt la production canadienne.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : J'ai une brève question pour M. Kitt. J'avais de la difficulté à suivre votre raisonnement. D'abord, il me semble évident que ce que vous demandez participe beaucoup plus au prochain projet de loi C-18, qui est déjà à l'étude à la Chambre des communes. De plus, évidemment, je suis une ancienne journaliste et je comprends les problèmes liés aux nouvelles régionales, qui n'ont pas assez d'argent. Toutefois, avec le projet de loi C-18, selon le directeur parlementaire du budget, les grands réseaux de télévision auront la plus grosse part des subventions et des fonds. N'est-ce pas donc rassurant pour vos membres, pour vos syndiqués?

[English]

Mr. Kitt: It is reassuring to our members that we are talking about local news to start.

Bill C-18 is one piece of that puzzle. I think that the numbers that came out that the broadcasters would receive the lion's share of the funding may be inaccurate, since Bill C-18 is set up as a negotiation legislation so that companies negotiate between themselves.

For anyone to come out and say what those deals are going to be worth is putting carts before horses because those companies have to negotiate what those deals are worth, and we do not know what that is. Those numbers were based on Australian numbers that do not add up, because broadcasters I'm not sure were included in the Australian model.

So we're not sure what those deals are going to be worth. Bill C-18 is one piece of the puzzle with Facebook and Google, and we can't put all our eggs in the basket of Facebook and Google. This is Netflix, Amazon and Apple, and this is Bill C-11 we're talking about and our broadcasting model that has been upended by these foreign streamers being allowed to broadcast in this country. We didn't allow NBC, CBS and ABC to broadcast in this country without going through Canadian broadcasters, so why are we allowing Netflix, Amazon and Apple to do it? If they're going to broadcast in this country, they should pay and contribute to Canadian content and local news like the American broadcasters had to do in the past.

Senator Dasko: My first question is for Mr. Kitt. You've told us about the decline of local news. You focused on television. There was a lot of discussion about eyeballs and where all the eyeballs are going. But what about radio? I know that's an old-fashioned word. It's supposed to be "audio" now and not "radio," but that's my terminology.

I have not seen the consumer data, but I would assume that audio/radio is still an important source for local news. Do you make any distinction between the two?

Mr. Kitt: Traditionally, radio doesn't spend the kind of money that television spends on local news. Radio is definitely an important platform for local news, and podcasting right now is an amazing source for local news — an emerging source. These are the types of platforms that need the funding.

Journalism is expensive. Local journalism and investigative journalism, really, come to mind. In Toronto, CBC is still the only place where we get good investigative local news on the

[Traduction]

M. Kitt : Mes membres vont trouver rassurant que nous parlions de nouvelles locales.

Le projet de loi C-18 est un morceau du casse-tête. Les chiffres qui sont sortis selon lesquels les radiodiffuseurs allaient recevoir la part du lion de ce financement ne sont peut-être pas exacts, puisque le projet de loi C-18 met en place un processus permettant aux entreprises de négocier entre elles.

Quiconque chiffrerait la valeur de ces ententes mettrait la charrue devant les bœufs parce que les entreprises doivent d'abord négocier les ententes pour connaître leur valeur. Ces chiffres reposent sur des données australiennes qui n'ont rien à voir, car les radiodiffuseurs ne sont pas inclus, si je ne m'abuse, dans le modèle australien.

Nous n'avons aucune idée de ce que ces ententes vont valoir. Le projet de loi C-18 est un morceau du casse-tête avec Facebook et Google, et nous ne pouvons pas mettre tous nos œufs chez ces deux géants. Le projet de loi C-11 parle de Netflix, d'Amazon et d'Apple et de la façon dont le modèle de radiodiffusion canadien a été chamboulé parce que ces diffuseurs en ligne étrangers ont été autorisés à diffuser au pays. Nous n'avons permis à NBC, à CBS et à ABC de diffuser au pays que s'ils le faisaient par l'entremise de radiodiffuseurs canadiens. Alors, pourquoi permet-on à Netflix, à Amazon et à Apple de le faire sans condition? S'ils veulent diffuser leurs émissions au pays, ils devraient payer et contribuer au contenu canadien et aux nouvelles locales comme les radiodiffuseurs américains étaient tenus de le faire dans le passé.

La sénatrice Dasko : Ma première question s'adresse à monsieur Kitt. Vous nous avez parlé du déclin des nouvelles locales. Vous avez surtout parlé de la télévision. Nous avons beaucoup parlé des téléspectateurs en nous demandant où ils allaient aller. Mais qu'en est-il de la radio? Je sais que je fais vieille école. Nous sommes censés dire « audio », et non pas « radio », mais c'est ma terminologie.

Je n'ai pas vu les données sur les consommateurs, mais je suppose que l'audio, ou la radio, est encore une source importante de nouvelles locales. Établissez-vous une distinction entre les deux?

M. Kitt : Traditionnellement, la radio ne dépense pas autant d'argent que la télévision pour les nouvelles locales, ce qui ne l'empêche pas d'être une plateforme importante pour ce type de nouvelles. En fait, la baladodiffusion est actuellement une source formidable — et émergente — de nouvelles locales. Ce sont ces types de plateformes qui ont besoin de financement.

Le journalisme coûte cher. Je pense surtout au journalisme local et au journalisme d'enquête. À Toronto, CBC est encore le seul radiodiffuseur à présenter du bon journalisme d'enquête aux

radio. I don't know of any other radio stations that are doing investigative local news. It's expensive and it needs our funding.

Like I said, Bill C-18 is platform-agnostic. That is great. Bill C-11 needs to focus on these streamers paying their fair share in this country to support Canadian content, local programming and local news. It's a tiny amount of money for these folks to contribute to local news in comparison to the profits they make. We think it needs to be done. It's essential, or we won't have local news.

Senator Dasko: Just to get back to my question about audio. If people are not watching local news on television, why are we even thinking about that? Let's just focus on where people are getting the news — if it happens to be audio/radio. Why would we go back to local news on television if people aren't watching it anymore?

Mr. Kitt: If we do follow the eyeballs, radio folks and television folks are doing podcasts. They're putting local newscasts on Twitter, YouTube and TikTok. We're following the eyeballs. What we have to do in this committee is to follow the money, and the money has to come from the streamers and go into our industries. Then, it doesn't matter where the eyeballs are going to go. The eyeballs are going to go to local news. You said so yourself, and the other senator said so. "I'm not watching it on television, but I'm watching it over here. I'm not watching this here, but I'm going to watch it there." If there is no money for local news or local programming, we're not going to watch it anywhere. That's, I think, the point of this hearing.

Senator Dasko: Thank you.

The Chair: Colleagues, we have gone over our allotted time. I'd like to thank our panel for being here with us. Obviously, it's been a helpful exchange because you have elicited a number of questions. I still had a number of senators on second round.

Thank you for your participation.

[Translation]

Honourable colleagues for our second group of witnesses, we are pleased to welcome, by videoconference, Tulsa Valin-Landry, President, Provincial Council of the Communications Sector of the Canadian Union of Public Employees. We also welcome, by videoconference, Nathalie Blais, Research Representative, Canadian Union of Public Employees, and Wojtek Gwiazda, Spokesperson, Radio Canada International Action Committee. Each organization will have five minutes. We

bulletins de nouvelles locales à la radio. Je ne connais pas d'autres stations de radio qui font ce type de journalisme, qui est coûteux et qui nécessite du financement gouvernemental.

Comme je l'ai dit, le projet de loi C-18 s'applique à toutes les plateformes. C'est formidable. Par contre, le projet de loi C-11 doit obliger les diffuseurs en ligne à payer leur juste part pour soutenir le contenu canadien, la programmation locale et les nouvelles locales au pays. Pour les géants du Web, la contribution aux nouvelles locales représente une somme ridicule par rapport aux profits qu'ils engrangent. Il nous faut cette contribution pour ne pas perdre les nouvelles locales.

La sénatrice Dasko : J'aimerais revenir à ma question sur l'audio. Si les gens ne regardent pas les nouvelles locales à la télévision, pourquoi même réfléchir à la question? Concentrons-nous plutôt sur les médias où les gens s'informent — et si c'est l'audio et la radio, intégrons-les à notre étude. Pourquoi conserver les bulletins de nouvelles locales télévisés si les gens ne les regardent plus?

M. Kitt : Nous suivons le comportement des auditeurs. Les travailleurs de la radio et de la télévision font des balados. Ils publient leurs bulletins de nouvelles sur Twitter, YouTube et TikTok. Nous suivons ce que font les auditeurs. Pour sa part, le comité a pour tâche de suivre l'argent, qui doit venir des diffuseurs en ligne et être investi dans l'industrie canadienne. Ensuite, peu importe où se tournent les auditeurs, ils écouteront les nouvelles locales. Vous l'avez dit vous-même, tout comme les autres sénateurs : s'ils ne les regardent pas à la télévision, les gens vont les regarder sur telle ou telle plateforme. Faute de financement pour les nouvelles ou la programmation locale, les auditeurs n'auront nulle part où se tourner. Voilà en substance le contenu des témoignages d'aujourd'hui.

La sénatrice Dasko : Merci.

Le président : Chers collègues, nous avons écoulé le temps qui nous était alloué. J'aimerais remercier les témoins de leur présence aujourd'hui. L'échange a été visiblement très fructueux, car il a suscité bon nombre de questions. Il y a encore plusieurs sénateurs qui veulent intervenir lors de la deuxième série de questions.

Merci de votre participation.

[Français]

Chers collègues, pour notre deuxième groupe de témoins, nous avons le plaisir d'accueillir, par vidéoconférence, Tulsa Valin-Landry, président du Conseil provincial du secteur des communications, Conseil provincial du secteur des communications du Syndicat canadien de la fonction publique. Nous accueillons également, par vidéoconférence, Nathalie Blais, conseillère à la recherche, Syndicat canadien de la fonction publique, Conseil provincial du secteur des

will begin with Mr. Valin-Landry. Mr. Valin-Landry, you have the floor.

Tulsa Valin-Landry, President, Provincial Council of the Communications Sector, Canadian Union of Public Employees: Mr. Chair, members of the committee, thank you for inviting us to discuss Bill C-11. My name is Tulsa Valin-Landry, and I'm President of the Provincial Council of the Communications Sector of CUPE Quebec. With me is Nathalie Blais, a Research Representative with CUPE. Our comments will focus primarily on the French-language market.

The Provincial Council of the Communications Sector, or PCCS, represents nearly 6,700 workers in the broadcasting industry in Quebec. Our members work in all types of broadcasting undertakings, including distribution, radio, local, specialty and community television, and on the internet. They are actively involved in democracy by producing reliable news that helps fight misinformation.

Our members are also involved in producing entertainment programs. That's a particular characteristic in Quebec that we'd like to draw your attention to, as teams dedicated to these programs within broadcasters have practically disappeared over the last 30 years because of subparagraph 3(1)(i)(v) of the Broadcasting Act. Without a doubt, the Broadcasting Act has allowed the independent production sector to grow, obtain public funding and contribute to the successful diversification of programming on television. However, this was done at the expense of the broadcasters' workers. We therefore support the amendment of that provision, but we would like it to be clarified to confirm that the wording does include the broadcasters themselves.

The PCCS supports Bill C-11. For conventional broadcasters, which have been in deficit since 2012 in Canada, it's the eleventh hour. There must be a healthier competitive environment with multinational online undertakings that act like steamrollers with no regulatory obligations. The bill must therefore put all industry players on equal footing to protect our cultural sovereignty and the nearly 50,000 jobs provided by Canadian broadcasters.

Bill C-11 must be seen as a remedy to the inaction of governments, which has let foreign online undertakings innovate in the Canadian market for a decade. Ten years later, American online streaming giants dominate the subscription-based video

communications du Syndicat canadien de la fonction publique, et Wojtek Gwiazda, porte-parole du Comité d'action de Radio Canada International. Chaque organisation aura cinq minutes. Nous allons commencer avec M. Valin-Landry. Monsieur Valin-Landry, vous avez la parole.

Tulsa Valin-Landry, président, Conseil provincial du secteur des communications, Conseil provincial du secteur des communications du Syndicat canadien de la fonction publique : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci de nous recevoir pour discuter du projet de loi C-11. Je m'appelle Tulsa Valin-Landry. Je suis président du Conseil provincial du secteur des communications du SCFP Québec. Je suis accompagné de Nathalie Blais, conseillère à la recherche du SCFP. Nos commentaires porteront principalement sur le marché de langue française.

Le Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) représente près de 6 700 travailleuses et travailleurs du secteur de la radiodiffusion au Québec. Nos membres travaillent dans tous les types d'entreprises de radiodiffusion, que ce soit en distribution, en radio, en télévision locale spécialisée et communautaire ainsi que sur Internet. Ils participent activement à la démocratie en produisant des nouvelles fiables qui contribuent à lutter contre la désinformation.

Nos membres sont également impliqués dans la production d'émissions de divertissement. C'est là une particularité québécoise sur laquelle nous souhaitons attirer votre attention, car les équipes qui se consacrent à ces émissions chez les radiodiffuseurs ont pratiquement disparu au cours des 30 dernières années en raison du sous-alinéa 3(1)i(v) de la Loi sur la radiodiffusion. Cette dernière a, sans contredit, permis au secteur de la production indépendante de se développer, d'obtenir du financement public et de contribuer à diversifier avec brio les émissions offertes à la télévision. Toutefois, cela s'est fait au détriment des travailleuses et des travailleurs des radiodiffuseurs. Nous appuyons donc la modification de cette disposition, mais nous souhaitons qu'elle soit précisée pour confirmer que le libellé inclut bel et bien les radiodiffuseurs eux-mêmes.

Le CPSC appuie le projet de loi C-11. Pour les télédiffuseurs traditionnels, qui sont déficitaires depuis 2012 au Canada, il est minuit moins une. Il faut établir un contexte concurrentiel plus sain avec les entreprises en ligne multinationales qui agissent comme un rouleau compresseur en n'ayant aucune obligation réglementaire. Le projet de loi doit donc mettre tous les acteurs de l'industrie sur un pied d'égalité, afin de protéger notre souveraineté culturelle et les quelque 50 000 emplois que procurent les radiodiffuseurs canadiens.

Le projet de loi C-11 doit être vu comme un remède à l'inaction des gouvernements, qui ont laissé les entreprises en ligne étrangères innover dans le marché canadien pendant une décennie. Dix ans plus tard, les géants américains de la diffusion

streaming market. As if that were not enough, Now Netflix and Disney+ are preparing to enter the Canadian advertising market, putting even more pressure on Canadian broadcasters.

Despite their imperfections and difficulties, Canadian broadcasting companies remain the major investors in Canadian programming in the French-language market. Foreign online players that claim to be the second-largest contributors to Canadian content, with 15% of all investment in Canada, inject only 1% of that same spending into the French-language market. On the other hand, Canadian broadcasters are responsible for 49% of the funding for Canadian programs in French. These are essential players in French-language programming that must be supported with a clear bill that will not be challenged in court at the first opportunity.

Nathalie Blais, Research Representative, Provincial Council of the Communications Sector, Canadian Union of Public Employees: To achieve that, we believe that Bill C-11 must still be amended in several areas. First, the scope of the bill must be limited to including foreign online undertakings in Canadian regulations, not all broadcasting undertakings, as is currently provided for in proposed paragraph 3(1)(a). Then, the regulatory symmetry and technological neutrality of the bill must be ensured. To do this, Parliament must give the CRTC the authority to implement the Canadian broadcasting policy objectives for all linear and online broadcasting undertakings, which is not the case right now.

In terms of employment, paragraph 3(1)(f) must be strengthened to ensure that the Canadian broadcasting system has a positive impact on Canadians. Local news and the community element must also be mentioned, in addition to independent production, in subsection 11.1(1), which deals with expenditures on Canadian programming. The mandate of community broadcasting is greatly enhanced by Bill C-11, and quality information is more essential than ever to our democracy. Parliament must therefore send a clear message about the importance of funding these types of programming without putting them in competition.

The powers in the bill should also be rebalanced by better defining those of the government and allowing the public to request a review of any CRTC decision that is not consistent with Canadian broadcasting policy. Finally, Bill C-11 must maintain the public hearings process for order renewals and strengthen the accountability of the CRTC.

en ligne dominant le marché de la vidéo sur demande par abonnement. Comme si cela n'était pas assez, voilà que Netflix et Disney+ s'apprêtent à entrer dans le marché publicitaire canadien, ce qui viendra encore augmenter la pression sur les télédiffuseurs canadiens.

Malgré leurs imperfections et leurs difficultés, les entreprises de radiodiffusion canadiennes demeurent les grands investisseurs dans la programmation canadienne du marché francophone. Les acteurs étrangers en ligne qui se targuent d'être les seconds plus importants contributeurs au contenu canadien, avec 15 % de la totalité des investissements au pays, injectent seulement 1 % de ces mêmes dépenses dans le marché de langue française. En contrepartie, les télédiffuseurs canadiens sont à l'origine de 49 % du financement des émissions canadiennes en français. Ce sont des acteurs essentiels à la programmation de langue française qu'il faut soutenir avec un projet de loi clair qui ne sera pas contesté devant les tribunaux à la première occasion.

Nathalie Blais, conseillère à la recherche, Syndicat canadien de la fonction publique, Conseil provincial du secteur des communications du Syndicat canadien de la fonction publique : Pour y arriver, nous croyons que le projet de loi C-11 doit encore être modifié à plusieurs égards. D'abord, la portée du projet de loi doit se limiter à inclure les entreprises en ligne étrangères dans la réglementation canadienne, et non l'ensemble des entreprises de radiodiffusion, comme le prévoit actuellement l'alinéa 3(1)a) proposé. Ensuite, il faut s'assurer de la symétrie réglementaire et de la neutralité technologique du projet de loi. Pour ce faire, le législateur doit donner au CRTC le pouvoir de mettre en œuvre les objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion auprès de toutes les entreprises de radiodiffusion linéaires et en ligne, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Sur le plan de l'emploi, l'alinéa 3(1)f) doit être renforcé pour garantir que le système canadien de radiodiffusion a des retombées positives pour les Canadiennes et les Canadiens. Il est par ailleurs nécessaire de mentionner les nouvelles locales et l'élément communautaire en plus de la production indépendante au paragraphe 11.1(1), qui porte sur les dépenses en émissions canadiennes. Le mandat de la radiodiffusion communautaire est grandement rehaussé par le projet de loi C-11, et l'information de qualité est plus essentielle que jamais à notre démocratie. Le législateur doit donc envoyer un message clair sur l'importance de financer ces types de programmation sans les mettre en concurrence.

Il faut aussi rééquilibrer les pouvoirs dans le projet de loi en balisant mieux ceux du gouvernement et en permettant au public de demander la révision de toute décision du CRTC qui ne va pas dans le sens de la politique canadienne de radiodiffusion. Enfin, le projet de loi C-11 doit prévoir le maintien du processus des audiences publiques pour le renouvellement des ordonnances et renforcer la reddition de comptes du CRTC.

Thank you for your time. We look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much.

[English]

Now I turn over the floor to Mr. Wojtek Gwiazda. You have the floor, sir.

Wojtek Gwiazda, Spokesperson, Radio Canada International Action Committee: Thank you. My name is Wojtek Gwiazda. I am the spokesperson of the RCI Action Committee, which represents employees and former employees of Radio Canada International. Our committee is supported by the union that represents RCI employees.

I'm here to talk about article 46(2) of the Broadcasting Act and why it must be amended. Article 46(2) directs CBC/Radio-Canada to provide an international service, but it does not define what an international service is. Since this article is the only legislation that mentions Radio Canada International, we are proposing that you amend article 46(2) to clearly entrench RCI's role and mandate as a world service within the Broadcasting Act, a role that has never been as necessary and essential as it is now.

Since RCI's first broadcast in 1945, our mission has been unique in Canada and in the world. We explain Canada to people around the world who may know little or nothing about our country. Two weeks after Tiananmen Square, we started broadcasting in Chinese to China. When Canadian peacekeepers in Yugoslavia wanted to hear from families at home, we were there. When Canadians voted for a new government, we had live election night coverage tailored for audiences outside of Canada. We recorded and released records on our RCI label of such artists as Glen Gould, Oscar Peterson, Gilles Vigneault, Pauline Julien. We distributed English and French lessons to radio stations around the world. We hosted conferences on international broadcasting and we were quick to use the internet and set up a multilingual website.

RCI was a highly respected international broadcaster, with a loyal audience and an impact that was recognized globally and far surpassed our sources.

Up until the 1990s, the landlord/tenant relationship between CBC and RCI worked. Management of RCI and its editorial and journalistic decisions were left to RCI administrators, who had expertise in international broadcasting. But then in 1990, CBC used the budget earmarked for RCI to lessen the impact of budget cuts to its domestic service. In subsequent years, these continuing budget issues and cuts enabled CBC administrators to

Nous vous remercions de nous avoir écoutés et nous sommes disposés à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

[Traduction]

Je cède la parole à monsieur Wojtek Gwiazda. Allez-y, s'il vous plaît.

Wojtek Gwiazda, porte-parole, Comité d'action de Radio Canada International : Merci. Je m'appelle Wojtek Gwiazda. Je suis porte-parole du Comité d'action de Radio-Canada International, ou RCI, qui représente les employés actuels et les anciens employés de RCI. Le comité est soutenu par le syndicat, qui représente les employés de RCI.

Je vais vous parler du paragraphe 46(2) de la Loi sur la radiodiffusion et des raisons pour lesquelles il devrait être modifié. Le paragraphe 46(2) exige que CBC/Radio-Canada fournisse des services internationaux, mais ne définit pas en quoi consistent exactement ces services. Comme cette disposition est la seule qui mentionne RCI, nous proposons de modifier le paragraphe 46(2) pour que soient inscrits clairement, dans la Loi sur la radiodiffusion, le rôle et le mandat de RCI en tant que service de calibre mondial. Ce rôle n'a jamais été aussi nécessaire et essentiel.

Depuis la première émission qu'elle a diffusée, en 1945, RCI remplit une mission unique au Canada et dans le monde en faisant connaître le Canada aux quatre coins du monde à des personnes qui en savent très peu ou qui ne savent rien du tout sur notre pays. Deux semaines après la place Tiananmen, nous avons commencé à diffuser des émissions en chinois en Chine. Lorsque les casques bleus canadiens déployés en Yougoslavie ont voulu avoir des nouvelles de leur famille au Canada, nous étions là. Chaque fois que les Canadiens ont voté pour un nouveau gouvernement, nous avons diffusé la soirée électorale en direct à l'étranger. Nous avons enregistré et vendu sur l'étiquette RCI des albums d'artistes comme Glen Gould, Oscar Peterson, Gilles Vigneault et Pauline Julien. Nous avons conçu des cours d'anglais et de français qui ont été diffusés dans des stations de radio un peu partout dans le monde. Nous avons présenté des conférences en diffusion internationale et nous avons rapidement adopté Internet et mis sur pied un site Web multilingue.

RCI était un radiodiffuseur international hautement respecté. Nous avions des auditeurs loyaux et un rayonnement qui transcendait les frontières.

Jusque dans les années 1990, la relation propriétaire-locataire entre Radio-Canada et RCI fonctionnait bien. La gestion de RCI et ses décisions éditoriales et journalistiques ont été mises entre les mains de son conseil d'administration, qui possédait une expertise sur la radiodiffusion internationale. Mais en 1990, Radio-Canada a utilisé le budget de RCI pour atténuer les répercussions des compressions budgétaires sur son service

take over the administration of RCI — and with disastrous results.

For example, last year, contextualized programming in Canada's official languages was eliminated when our English and French sections were shut down. In previous years, our newsroom was disbanded, the Ukrainian and Russian sections eliminated, as well as the audience relations and music recording departments. Last year, RCI's popular website was revamped badly and is now being used to promote CBC and Radio-Canada's domestic programming.

CBC/Radio-Canada's priorities or budget constraints should not determine RCI's role and mandate. That decision should only be made by Parliament. The future of RCI should not be a low priority or an afterthought.

In these times of misinformation, and when more and more mainstream media outlets are putting up paywalls, a free, easily accessible and trusted world service is more important than ever. RCI must be revitalized as a technologically savvy, market-appropriate institution.

Senators, 28 years ago, your committee set up an inquiry into the mandate and funding of Radio Canada International. I was honoured to testify before the committee then and impressed by its numerous important recommendations. Your conclusion then was that RCI was not protected enough to do its important work.

So now, senators, it's up to you. If you think that it's important for people around the world to know about Canada, if you think we have a duty to give free, reliable access to unbiased news, if you think areas of the world in which news is censored should have access to news from the outside world, and basically, if you are proud of Canada, then please pass our amendment of article 46(2). This is not a CBC issue. This is an RCI issue, a question of whether we're enough of a nation to have a world service. Thank you. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Gwiazda. I will start off with my colleague and deputy chair, Senator Miville-Dechéne, whom I believe once upon a time I discovered here at Radio Canada International.

national. Dans les années suivantes, les difficultés budgétaires et financières persistantes ont poussé les dirigeants de CBC/Radio-Canada à prendre le contrôle du conseil d'administration de RCI, ce qui a produit des résultats désastreux.

Par exemple, l'an dernier, la programmation contextualisée dans les langues officielles du Canada a été éliminée à la suite de la fermeture des salles de rédaction anglaise et française. Les années antérieures avaient vu le démantèlement de la salle de nouvelles de même que l'élimination des sections ukrainienne et russe et des départements des relations avec le public et des enregistrements musicaux. L'an dernier, le remaniement du site Web de RCI a donné des résultats lamentables. Il est à présent utilisé pour promouvoir la programmation de CBC/Radio-Canada au pays.

Les priorités du diffuseur national ou les contraintes budgétaires ne devraient pourtant pas déterminer le rôle et le mandat de RCI. Les décisions en la matière doivent être prises par le Parlement. L'avenir de RCI ne doit pas être mis sur une voie de garage.

En cette ère de mésinformation, où un nombre croissant de grands médias imposent des frais aux consommateurs, nous avons besoin plus que jamais d'un service mondial fiable, gratuit et accessible. Si nous voulons la revitaliser, RCI doit devenir une organisation technologique et concurrentielle.

Chers sénateurs, il y a 28 ans, le comité a mené une enquête sur le mandat et le financement de RCI. J'avais été honoré de comparaître devant le comité et j'avais été impressionné par ses nombreuses recommandations importantes. Vous aviez alors conclu que RCI n'était pas suffisamment protégée pour accomplir son travail important.

Chers sénateurs, la balle est dans votre camp. Je vous exhorte à modifier le paragraphe 46(2) si, selon vous, il est important que le reste du monde connaisse le Canada, que les pays où les informations sont censurées obtiennent des nouvelles de l'extérieur, que nous assurons un accès impartial, gratuit et fiable aux nouvelles. Je vous demande de modifier cette disposition si, en somme, vous êtes fiers du Canada. Ce paragraphe ne vise pas Radio-Canada, mais bien RCI. Demandons-nous si le Canada mérite ou non un service international. Merci. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Gwiazda. Je vais commencer par ma collègue et coprésidente du comité, la sénatrice Miville-Dechéne, que j'ai découverte jadis à Radio-Canada International.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I want to begin my comments by saying that I was a journalist with Radio-Canada for 25 years. I was also an ombudsman. So, let me say that I have a great interest in public television and radio.

My first question is for Mr. Gwiazda. I entirely understand your noble quest but, as you know, Radio-Canada's decisions were made at a time of budget cuts. I know we don't all agree with the cuts and the extent of them, but Radio-Canada has made choices about domestic programming, as opposed to its foreign service. Foreign services are expensive. The BBC has kept its foreign service. You know its funding sources if you compare them to ours. There's no comparison.

The House of Commons Heritage Committee has already created an amendment that seems to address your concerns, at least in some respects. It's an amendment that says that the corporation provides programming services to foreign countries in accordance with instructions that may be given by the Governor in Council. It seems to draw a link between providing specific funding for this service and providing it. What's your position on this? It remains a sensitive issue for a broadcaster like CBC/Radio-Canada, which wants to maintain a certain independence in its choice of services, but which, I understand, is bound by the Official Languages Act, for example. I'd like to hear from you on this.

Mr. Gwiazda: In fact, the national service is intended for Canadians. The international expertise is not there. I'd be the first person to say, as a journalist, that I don't want a government telling me what I should do and what my editorial choice should be, except that, if a legislative text says that we have to have a world service, that has to be respected.

CBC/Radio-Canada does not respect that. When they adopted their latest policy in December 2020, they focused programming on immigrants to Canada. I have nothing against that if Radio-Canada wants to do that, but that's not the role of a world service. Our role is to explain Canada to the world, outside our country, to people who, for the most part, are not Canadians.

Senator Miville-Dechêne: Where should CBC/Radio-Canada cut to fund this world service?

Mr. Gwiazda: I think that's a funny way of putting it, because it shouldn't be Radio-Canada's responsibility to fund a world service.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je veux commencer mon intervention en disant que j'ai été journaliste à Radio-Canada pendant 25 ans; j'ai également été ombudsman. Je déclare donc que je porte un grand intérêt à la télévision et à la radio publiques.

Ma première question s'adresse à M. Gwiazda. Je comprends tout à fait votre noble quête, mais, comme vous le savez, les décisions de Radio-Canada ont été prises à une époque de compressions budgétaires. Je sais que nous ne sommes pas tous d'accord sur celles-ci et sur leur importance, mais Radio-Canada a fait des choix de programmation nationale par opposition à son service étranger. Les services étrangers coûtent cher. La BBC a conservé son service à l'étranger. Vous connaissez ses sources de financement si on les compare aux nôtres. Elles n'ont rien à voir.

Le Comité du patrimoine de la Chambre des communes a déjà créé un amendement qui semble répondre à vos préoccupations, du moins à certains égards. Il s'agit d'un amendement disant que la société fournit des services de programmation destinés à l'étranger, conformément aux instructions que peut donner le gouverneur en conseil. Il semble faire le lien entre un éventuel financement précis de ce service et le fait même de le fournir. Quelle est votre position à ce sujet? Cela reste une question délicate pour un radiodiffuseur comme CBC/Radio-Canada, qui souhaite garder une certaine indépendance dans le choix de ses services, mais qui, je le comprends, est liée par la Loi sur les langues officielles, par exemple. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Gwiazda : En effet, le service national est destiné aux Canadiens. L'expertise internationale n'est pas là. Je serais la première personne à dire, en tant que journaliste, que je ne veux pas qu'un gouvernement me dise ce que je devrais faire et ce que devrait être mon choix éditorial, sauf que si un texte de loi dit que nous devons avoir un service mondial, il doit être respecté.

CBC/Radio-Canada ne respecte pas cela. Quand ils ont adopté leur dernière politique en décembre 2020, ils ont orienté la programmation vers les immigrants au Canada. Je n'ai rien contre cela si la Radio-Canada veut le faire, mais ce n'est pas le rôle d'un service mondial. Notre rôle est d'expliquer le Canada au monde, à l'extérieur de notre pays, à des gens qui, pour la plupart, ne sont pas Canadiens.

La sénatrice Miville-Dechêne : Où CBC/Radio-Canada devrait-elle couper pour financer ce service mondial?

M. Gwiazda : Je crois que c'est une drôle de façon de poser la question, parce que ce ne devrait pas être la responsabilité de Radio-Canada de financer un service mondial.

By way of comparison, you referred to the BBC. The United Kingdom doesn't even have twice Canada's population, but it spends 200 times more than we do on its world service. So, if Parliament, not Radio-Canada, decides that we don't want to tell the world about Canada, we'll accept that, but that's not the problem.

There's been a desire to have a world service since 1945. Until 1990, Radio-Canada respected the fact that RCI had control. Yes, there are budget issues, but we have to have very detailed control on that under the Broadcasting Act, because otherwise RCI is very vulnerable. We need it; otherwise, there's no point in having a world service.

In 2012, the government of the day asked Radio-Canada to cut 10% of its budget, and Radio-Canada decided to cut based on priority. They cut 80% of the RCI budget. Of the 16,000 cuts in the francophone sector, 10,000 were at RCI. How can we expect any degree of fairness in a world service within Radio-Canada when there is no independence in funding? In 1990, before Radio-Canada took our money, \$20 million a year was allocated to RCI alone.

Senator Miville-Dechêne: I understand. Thank you.

Senator Cormier: Thank you to the witnesses. My question is for Mr. Valin-Landry and Ms. Blais. First, I thank you for your lengthy brief. I'll focus my questions on your proposed amendment to subparagraph 3(1)(i)(v), which asks that maximum use be made of Canadian producers, whether independent or affiliated or from a broadcasting undertaking, an amendment in which you add the words "such an undertaking."

You represent 6,700 people in Quebec. How many of those people work in television? That would be important to clarify my questions.

Ms. Blais: About 1,200 of our members work in television, but about 6,700 with broadcasters.

Senator Cormier: You are requesting an amendment. We've heard from a lot of witnesses from elsewhere in Canada who have asked to go back to the original amendment by independent producers. Am I wrong in saying that much of the in-house production from broadcasters like Québecor and Bell Media, among others, is related to news and sports and current affairs programming, which is geared toward those areas?

Pour faire une comparaison, vous avez parlé de la BBC. Le Royaume-Uni n'a même pas deux fois la population du Canada, mais il dépense 200 fois plus que nous pour son service mondial. Donc, si le Parlement, et non Radio-Canada, décide que nous ne voulons pas parler du Canada au monde, nous l'accepterons, mais ce n'est pas le problème.

Depuis 1945, il y a une volonté d'avoir un service mondial. Radio-Canada, jusqu'en 1990, a respecté le fait que le RCI avait le contrôle. Oui, il y a des questions budgétaires, mais nous devons avoir un contrôle très détaillé en vertu de la Loi sur la radiodiffusion à ce sujet, car sinon, RCI est très vulnérable. Nous en avons besoin, sinon ce n'est pas la peine d'avoir un service mondial.

En 2012, le gouvernement de l'époque a demandé à la Radio-Canada de couper 10 % de son budget, et Radio-Canada a décidé de couper par priorité. Ils ont coupé 80 % du budget de RCI. Sur les 16 000 coupes dans le secteur francophone, 10 000 provenaient de RCI. Comment peut-on s'attendre à ce qu'il y ait une certaine équité envers un service mondial au sein de Radio-Canada dans un contexte où il n'y a pas une certaine indépendance sur le plan du financement? En 1990, avant que Radio-Canada ne prenne notre argent, il y avait 20 millions de dollars par année qui étaient consacrés seulement à RCI.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vous comprends, merci.

Le sénateur Cormier : Merci aux témoins. Ma question s'adresse à M. Valin-Landry et à Mme Blais. D'abord, je vous remercie pour votre volumineux mémoire. Je concentrerai mes questions sur l'amendement que vous proposez au sous-alinéa 3(1)(i)(v), où l'on demande de faire appel au maximum aux producteurs canadiens, qu'ils soient indépendants ou affiliés ou qu'ils soient la propriété d'une entreprise de radiodiffusion, amendement auquel vous ajoutez les mots « ou une telle entreprise ».

Vous représentez 6 700 personnes au Québec. Combien de ces personnes travaillent-elles dans le domaine de la télévision? Ce serait important pour éclairer mes questions.

Mme Blais : Il y a à peu près 1 200 personnes qui travaillent en télévision parmi nos membres, mais chez les radiodiffuseurs, on parle de 6 700 personnes.

Le sénateur Cormier : Vous demandez une modification. On a entendu beaucoup de témoins d'ailleurs au Canada qui ont demandé de revenir à l'amendement initial des producteurs indépendants. Est-ce que je me trompe en disant que les diffuseurs comme Québecor et Bell Média, entre autres, ont une importante partie de leur production interne qui est liée à la question des bulletins de nouvelles et des émissions de sport et d'actualité, qui est orientée vers ces secteurs?

Mr. Valin-Landry: At this time, yes. Entertainment programming has declined considerably since the 1990s.

Senator Cormier: I know that the Canada Media Fund allows these broadcasters to dedicate up to 25% of their performance envelope to in-house production and affiliated producers in kids' content, drama series, documentaries and variety programming. Are they using all those funds? Do they have the appetite to create kids' content, drama series, documentaries and variety shows that independent producers who are at the forefront of Canadian content creation and production are doing?

Ms. Blais: We can't speak to the appetite of broadcasters. It would be up to them to answer. However, it's true that they don't use the 25% of funds allocated to them under the Canada Media Fund, as they're not entitled to the provincial tax credit in Quebec. As a result, in the current situation of decline, in which broadcasters have seen deficits since 2014, they are no longer producing anything in-house that isn't subsidized.

With this amendment, we hope that broadcasters will have more freedom to use the economies of scale that are possible with in-house production crews. Currently, virtually all production crews have been diverted to producing news or sports programs. That has prevented job losses, but there are still people who have the knowledge to do that job.

The only reason the employer does not use our members for this type of production is that there's a form of discrimination in the funding of production. We want all Canadian producers to be on an equal footing, for broadcasters to be free to choose to produce with an independent producer, an affiliated producer or in-house, given their financial difficulties. There should be more support for Canadian producers as a whole.

Senator Cormier: I have a question for you. You mentioned equality. Do you agree that this reality means that independent producers are actually dependent on broadcasters? So, as opposed to broadcasters who produce and broadcast themselves, shouldn't the imbalance be taken into account?

That's why so many witnesses are asking that we go back to the original provision, which essentially affected producers by giving priority to independent producers. I'd like to have your view on this, on this imbalance between independent producers who are left to their own devices and who depend on broadcasters, and broadcasters who are themselves able to produce and broadcast.

M. Valin-Landry : En ce moment, oui. Les émissions de divertissement ont considérablement diminué depuis les années 1990.

Le sénateur Cormier : Je sais que le Fonds des médias du Canada permet à ces diffuseurs de consacrer jusqu'à 25 % de leur enveloppe de rendement à de la production interne et à des producteurs affiliés en contenu jeunesse, séries dramatiques, documentaires et émissions de variétés. Est-ce qu'ils utilisent la totalité de ces fonds? Ont-ils de l'appétit pour créer du contenu jeunesse, des séries dramatiques, des documentaires et des émissions de variétés, ce que font les producteurs indépendants qui sont à l'avant-plan dans la création et la production de contenu canadien?

Mme Blais : On ne peut pas vous parler de l'appétit des radiodiffuseurs. Ce serait à eux de répondre. Par contre, c'est vrai qu'ils n'utilisent pas les 25 % de fonds du Fonds des médias du Canada qui leur sont octroyés, car ils n'ont pas droit au crédit d'impôt provincial au Québec. Cela fait en sorte que, dans la situation actuelle de décroissance, alors que depuis 2014 les radiodiffuseurs sont déficitaires au Québec, ils ne produisent plus rien à l'interne qui n'est pas subventionné.

Nous espérons, grâce à cet amendement, que les radiodiffuseurs auront plus de liberté pour utiliser les économies d'échelle qui sont possibles lorsqu'on a des équipes de production à l'interne. Actuellement, pratiquement toutes les équipes de production ont été détournées vers la production d'émissions de nouvelles ou de sport. C'est ce qui a empêché les pertes d'emplois, mais il y a encore des gens qui ont les connaissances requises pour faire ce travail.

La seule raison pour laquelle l'employeur n'a pas recours à nos membres pour ce type de production, c'est qu'il y a une forme de discrimination qui s'effectue pour le financement de la production. Nous souhaitons que l'ensemble des producteurs canadiens soient placés sur un pied d'égalité, que les radiodiffuseurs soient libres de choisir de produire avec un producteur indépendant, avec un producteur affilié ou à l'interne, compte tenu de leurs difficultés financières. Il faudrait davantage favoriser les producteurs canadiens dans leur ensemble.

Le sénateur Cormier : J'ai une question pour vous. Vous parlez d'égalité. Êtes-vous d'accord pour dire que cette réalité fait en sorte que les producteurs indépendants dépendent en fait des diffuseurs? Donc, par opposition aux diffuseurs qui produisent eux-mêmes et qui diffusent eux-mêmes, est-ce que ce déséquilibre ne devrait pas être pris en compte?

C'est pour cela qu'il y a tant de témoins qui demandent qu'on revienne à l'article de départ, qui touchait essentiellement les producteurs en donnant la priorité aux producteurs indépendants. Je voudrais avoir votre point de vue là-dessus, sur ce déséquilibre entre les producteurs indépendants qui sont laissés à eux-mêmes et qui dépendent des diffuseurs, et les diffuseurs qui sont eux-mêmes en mesure de produire et de diffuser.

Ms. Blais: In fact, it's clear there's an imbalance. However, in a new environment where online undertakings are integrated into the Canadian broadcasting system, independent producers will have many more opportunities to work for other online broadcasters than in the current system, which is more closed. Theoretically, if online broadcasters are asked to use Canadian labour, to produce Canadian content, logically, they should be turning more to independent producers than to broadcasters. So, we believe that some balance will be established in that way as well.

That concludes my response.

Senator Cormier: I have a quick question for Mr. Gwiazda. Can you tell us who RCI's audience is? I think it's an important concept; it's important information in the current context. That's my first question.

Mr. Gwiazda: In 1990, it was said that there were between 6 and 11 million listeners. That figure didn't really reflect reality. That was when we were on shortwave, and we were a radio station. Now, there's only a website. To give you an idea, we can't... In English, we talk about silos. We shouldn't talk about radio as opposed to the internet. If we're talking about ways to tell the world about Canada, we were also doing it by putting programs in different countries.

One of our programs, a co-production with China, had 200 million listeners. So there were a lot of listeners, depending on the means used. Now, with the website, which is really poorly designed — There's not even a search function on the website that Radio-Canada launched a year ago. I have serious doubts about how the website works, unlike before. Has Radio-Canada improved things? I have no idea.

We also need to realize that the situation is very different from 1990, when we had 200 people. Half our staff and budget were cut, and in 2012, 80 of 100 people were cut. Now, 10 out of 20 people have been cut, so the voice of Canada is now about 10 people.

The Chair: Thank you very much, Mr. Gwiazda. Senator Cormier's time is up.

[English]

Senator Simons: Thank you.

I will continue right on. If I recall my history, RCI was very much born of the Cold War. It was funded at the time, quite liberally, by whatever the department was called then — Foreign

Mme Blais : En fait, c'est clair que ce déséquilibre existe. Cependant, dans un nouvel environnement où les entreprises en ligne sont intégrées au système canadien de radiodiffusion, les producteurs indépendants auront beaucoup plus d'occasions de travailler pour d'autres diffuseurs en ligne que dans le système actuel, qui est davantage fermé. Théoriquement, si on demande aux diffuseurs en ligne d'avoir recours à la main-d'œuvre canadienne, de produire du contenu canadien, logiquement, ils devraient se tourner davantage vers les producteurs indépendants que vers les radiodiffuseurs. Nous croyons donc qu'il y aura une certaine forme d'équilibre qui s'établira de cette façon-là également.

Voilà, cela conclut ma réponse.

Le sénateur Cormier : J'ai une brève question pour M. Gwiazda. Êtes-vous en mesure de nous dire à quoi correspond l'auditoire de RCI? C'est une notion importante, je crois; c'est une donnée importante dans le contexte actuel. Voilà ma première question.

M. Gwiazda : En 1990, on disait qu'il y avait entre 6 et 11 millions d'auditeurs. C'est un chiffre qui ne représentait pas vraiment la réalité. C'était lorsque nous étions sur les ondes courtes et que nous étions une chaîne de radio. Actuellement, il y a seulement un site Web. Pour vous donner une idée, il ne faut pas... En anglais, on parle de *silos*. Il ne faut pas parler de radio par opposition à Internet. Si l'on parle des façons de communiquer le Canada au monde, on le faisait également en plaçant des programmes dans différents pays.

Un de nos programmes, qui était une coproduction avec la Chine, avait 200 millions d'auditeurs. Il y avait donc beaucoup d'auditeurs en fonction des moyens utilisés. Maintenant, avec le site Web, qui est vraiment mal conçu... Il n'y a même pas de fonction de recherche sur le site Web que Radio-Canada a mis en place depuis un an. J'ai de sérieux doutes sur le fonctionnement de ce site Web, contrairement à ce qui se passait avant. Est-ce que Radio-Canada a amélioré les choses? Je n'en ai aucune idée.

Il faut aussi se rendre compte que la situation est bien différente de celle de 1990, quand nous avions 200 personnes. On a coupé la moitié de notre personnel et de notre budget et, en 2012, on a coupé 80 personnes sur 100. Maintenant, on a coupé 10 personnes sur 20; donc, la voix du Canada, maintenant, c'est à peu près 10 personnes.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Gwiazda; le temps de parole du sénateur Cormier est écoulé.

[Traduction]

La sénatrice Simons : Merci.

Je vais poursuivre dans cette même veine. Si ma mémoire est bonne, RCI est née pendant la guerre froide. Elle était financée très libéralement par ce qui s'appelait à l'époque le ministère des

Affairs or External Affairs — so it was not just on the CBC fund; it had a lot of funding from the government — I do not want to say as propaganda but as a counter-propaganda network. It was our propaganda, so it was “good propaganda.”

But once the Cold War ended, I think a lot of the political will to fund RCI disappeared from the governments of the day. The shortwave towers, as we know, were largely taken down. So we are left in a situation where we have an instrument that, I agree with you, could still be very useful in today's very complex political world, but it seems to me that Global Affairs Canada has lost the will to use this as a political instrument. That has left CBC on the hook.

I am looking at the section of the act. It says that the CBC shall “provide an international service in accordance with such directions as the Governor in Council may issue.”

I do not know if it is our place as the Transport and Communications Committee to be directing Global Affairs, because it is presumably up to the government to decide. You may hate the search function on the website — I have not looked at it, but I take you at your word that the search function is terrible — but I don't think that we can fix that.

Mr. Gwiazda: First, one of the problems that we had was obviously the possibility that we might be propaganda. There may have been times where you might have said that. I started working as an employee in 1980; I worked in the 1970s for RCI. So from 1980 to 2015, when I retired, I was a witness to everything that I have talked about here. I can tell you that our journalistic policy was more stringent than that of the CBC just because you could never count on somebody hearing you the next day. You could not make a retraction the next day.

Regarding the Cold War question that you brought up, when we shut down most of the Eastern European languages in 1991 — when that decision was made — Eastern European listeners were totally upset because they said that it was the time when they needed to know how a democracy works.

I don't think that you should think of RCI or the BBC World Service as a political instrument. If you do, then you are harkening back effectively to the Cold War.

We are saying that right now, in the period of misinformation and in a time when a lot of mainstream media outlets are putting paywalls up, there has to be a place where you can get free unbiased information. That is what Radio Canada International can be, and that is what it is supposed to be. What is not understood by the CBC — and I think the whole concept of a world service is perhaps not well understood in Canada — is that the way we explain things to people outside of Canada cannot be

Affaires extérieures ou le ministère des Affaires étrangères, peu importe. Les fonds ne provenaient pas seulement de Radio-Canada; la vaste part du financement était octroyé par le gouvernement. Je ne dirais pas que c'était un réseau propagandiste. Comme c'était notre propagande, c'était de la « bonne propagande ».

Une fois la guerre froide terminée, il n'y avait pratiquement plus de volonté politique pour financer RCI dans les gouvernements de l'époque. La plupart des tours émettrices à ondes courtes, comme nous le savons, avaient été en grande partie démolies. Nous avons donc à présent un outil qui pourrait être encore très utile dans le contexte politique actuel d'une grande complexité. Toutefois, Affaires mondiales Canada ne semble plus vouloir l'utiliser comme instrument politique. C'est par conséquent Radio-Canada qui se retrouve avec la note.

Une disposition du projet de loi énonce que Radio-Canada doit fournir un service international conformément aux instructions que le gouverneur en conseil peut donner.

Je ne sais pas si c'est le rôle du Comité permanent des transports et des communications de diriger Affaires mondiales. C'est au gouvernement de décider. Vous détestez peut-être la fonction de recherche du site Web — je ne l'ai pas essayée, mais je vous crois sur parole lorsque vous dites que cette fonction est terrible —, mais je ne pense pas que le comité puisse l'améliorer.

M. Gwiazda : Tout d'abord, on craignait que le réseau fasse de la propagande. À une certaine époque, nous aurions peut-être pu dire que c'était le cas. J'ai commencé à travailler à Radio-Canada comme employé en 1980, après avoir travaillé à RCI dans les années 1970. De 1980 à 2015, année de ma retraite, j'ai été témoin de tout ce dont nous avons parlé aujourd'hui. Notre politique journalistique était beaucoup plus rigoureuse que celle de Radio-Canada pour la simple raison que nous n'étions pas certains que les auditeurs seraient là le lendemain. Nous ne pouvions pas nous rétracter.

Au sujet de la question de la guerre froide, que vous avez soulevée, lorsque la décision a été prise de fermer les services en langues de l'Europe de l'Est en 1991, les auditeurs est-européens étaient bouleversés, car ils avaient besoin plus que jamais de connaître le fonctionnement des démocraties.

Je ne pense pas que vous devriez considérer RCI ou le service international de la BBC comme un instrument politique. Si vous le faites, vous retournez au temps de la guerre froide.

Ce que nous disons, c'est qu'en cette ère de la désinformation et au moment où bon nombre des grands médias deviennent des services payants, il doit rester un endroit qui diffuse gratuitement des informations objectives. RCI peut offrir ce service, et c'est ce qu'elle est censée faire. En fait, Radio-Canada ne comprend pas — le concept même de service international est un concept incompris au Canada — que le contenu diffusé à l'extérieur du Canada ne peut pas être tiré tel quel des sites Web en anglais et

copied and pasted as it is right now in English and French from the CBC/Radio-Canada websites. If you say, “in Quebec today,” one, what is Quebec? On Radio Canada International, we would say, “In the predominantly French-speaking province of Quebec.” You would give all of these possibilities for people to understand.

I want to give you one example of the impact of RCI because it is important that you realize that for a trading nation like Canada, we have to be known. Up until recently, we had a very good reputation. The door was already slightly open.

The story I am going to tell you is about an 11-year-old boy in Pennsylvania in the 1970s. He starts listening to a radio broadcast. He hears about the referendum in 1980, the Meech Lake Accord. He starts to get really interested in Canadian affairs, so much so that he starts studying political science. He comes to Laval University and does a master's degree. Then he does a doctorate in Canadian studies. He becomes a political scientist in Canadian studies. Parallel to that, he becomes a foreign service officer in the United States and ends up in charge of an economic Canadian outfit within the U.S. department.

Think of all of the impacts that man has had on so many different aspects of Canada's personality, Canada's trade and Canada's perceptions. Put that in economic terms, and then we go back to Senator Miville-Dechéne's point of, “Well, the CBC can't afford it.”

Well, Canada can't afford it?

In 1990, our budget was \$20 million. Because CBC is no longer transparent about how much it spends on us, it is probably about \$1 million or \$2 million. In 1994, this committee heard from Keith Spicer, a journalist, broadcaster and, at the time, CRTC commissioner. He was asked how much RCI should get. In 1994 he said \$45 million, \$50 million.

Senators, you have to give a message to governments that we need a world service. It has to be funded and it has to be protected.

In 1991, the only change that was made to article 46(2) — the one that we want changed — was that the words “the Corporation may provide” an international service were changed to “shall provide.” That happened after CBC took our budget and tried to shut us down and said to the government, “If you want an international service, pay for it.” There was a quiet period in the late 1990s where suddenly CBC was quite happy with us because the government guaranteed \$15 million a year, \$5 million capital investment. The minute that stopped, Radio-Canada started integrating us into the Radio-Canada system. We

en français de CBC/Radio-Canada. Si vous dites, par exemple, « aujourd'hui, au Québec », certains auditeurs étrangers n'auront aucune idée de ce dont vous parlez. À RCI, nous dirions « dans la province majoritairement francophone du Québec » pour donner toutes les chances aux auditeurs de comprendre.

Je vais vous donner un exemple de la résonance de RCI pour que vous compreniez l'importance d'être connue pour un pays qui fait des échanges commerciaux comme le Canada. Jusqu'à tout récemment, nous avions une très bonne réputation. La porte était déjà entrouverte.

Je vais vous raconter l'histoire d'un garçon de 11 ans qui vivait en Pennsylvanie dans les années 1970. Tout a commencé par un bulletin d'informations que le garçon a écouté à la radio sur le référendum de 1980 et l'accord du lac Meech. Ce garçon s'est tellement intéressé aux affaires canadiennes qu'il a entrepris des études en science politique. Il est venu à l'Université Laval pour faire une maîtrise, puis un doctorat en études canadiennes. Devenu politologue en études canadiennes, il a obtenu un poste d'agent des affaires étrangères à la tête d'un groupe chargé d'élaborer les politiques économiques avec le Canada au département américain des Affaires étrangères.

Pensez à toute l'influence que peut exercer cet homme sur de nombreuses facettes du profil et des échanges commerciaux du Canada et sur la perception des pays étrangers. Nous revenons au point soulevé par la sénatrice Miville-Dechéne, qui disait que Radio-Canada n'a pas les moyens de soutenir RCI.

Pensez-vous vraiment que Radio-Canada n'en a pas les moyens?

En 1990, notre budget était de 20 millions de dollars. Comme Radio-Canada a renoncé à la transparence au sujet des dépenses qu'il effectue avec notre argent, c'est probablement 1 ou 2 millions de dollars. En 1994, le comité a demandé au journaliste, radiodiffuseur, et à l'époque commissaire du CRTC, Keith Spicer combien RCI devrait recevoir comme financement. En 1994, il parlait de 45 ou 50 millions de dollars.

Chers sénateurs, vous devez dire au gouvernement que nous avons besoin d'un service international financé et protégé.

En 1991, le seul changement qui a été apporté au paragraphe 46(2) — celui que nous souhaitons voir modifié — était le remplacement des mots « la Société peut fournir » un service international par « fournit ». C'était après que CBC/Radio-Canada ait pris notre budget, essayé de nous faire fermer et dit au gouvernement que s'il voulait un service international, il n'avait qu'à le payer. À la fin des années 1990, il y a eu une accalmie, alors que CBC/Radio-Canada était soudainement très heureuse de nous avoir, car le gouvernement lui garantissait 15 millions de dollars par année, 5 millions de dollars

used to have relations with head office. By 2000, it was the vice-president of French radio.

The Chair: I hate to cut you off, but Senator Simons' time has elapsed. I tried to be as flexible as I could be. I can put Senator Simons down for the second round.

I have a brief question, and it is a follow-up to your comments. We look at the CBC through the years. It seems to me it is not Radio Canada International that they cannot afford. CBC cannot afford anything. The truth of the matter is the ratings are down. They are wholly dependent on \$1.4 billion of taxpayers' dollars, yet their ratings do not justify the \$1.4 billion. That is a decision taken by politicians here in Ottawa because we think it is a good product.

Of course, they do have regional services that they offer which I do believe are community-essential. They are supposed to offer local news in many parts of the country, which they slashed out many years ago. One wonders really what their mandate should be.

With all of the new platforms that have arrived on the scene — Google, YouTube — clearly, Canadian artists, journalists, freelance journalists and independent content providers are taking full advantage of this. Never before have we had as much exporting of Canadian content around the world free of charge because of these platforms. On the contrary, these independent Canadian journalists — and we've had some come before this committee — are thriving. They are utilizing and transforming this into a business, into revenue and so on. There has also been a spinoff effect in our tourism industry. Tourism has been rocking in the last few months, pre-COVID as well in this country. Our tourist agencies are clearly looking at these platforms and some of the exporting of Canadianism as one of the driving forces.

Why shouldn't we be exploiting these current platforms more in order to get our desired effect of what you have been talking about this morning instead of trying to legislate old methodology that just does not seem to fit in today's world?

Mr. Gwiazda: I am not sure I understand what you mean by "old methodology"?

The Chair: What I mean is a cable provider who is subsidizing with taxpayers' money Radio Canada International with a platform that clearly today is not drawing eyeballs, not drawing revenue and so on and so forth, and yet we have a digital platform available. By the way, CBC, Bell and all our

d'investissements en capital. Dès que ce financement a pris fin, CBC/Radio-Canada a commencé à nous intégrer dans le système de Radio-Canada. Auparavant, nous avions des liens avec le siège social. En 2000, c'était le vice-président de la radio française.

Le président : Je déteste vous couper la parole, mais le temps de la sénatrice Simons est écoulé. J'ai essayé d'être le plus souple possible. Je peux inscrire la sénatrice Simons sur la liste pour le deuxième tour.

J'ai une brève question, suite à vos commentaires. Nous examinons la situation de CBC/Radio-Canada au fil des ans. Il me semble que le problème n'est pas que CBC/Radio-Canada n'a pas les moyens d'avoir Radio Canada International, mais qu'elle ne peut rien se permettre. La vérité, c'est que les cotes d'écoute sont en baisse. La Société dépend entièrement du financement de 1,4 milliard de dollars des contribuables, mais ses cotes d'écoute ne justifient pas un tel financement. Il s'agit d'une décision politique prise ici, à Ottawa, parce que nous pensons qu'il s'agit d'un bon produit.

Elle offre évidemment des services régionaux qui, selon moi, sont essentiels aux communautés. Elle est censée offrir un service de nouvelles locales dans de nombreuses régions du pays, mais a supprimé ce service il y a de nombreuses années. Il est vraiment à se demander en quoi consiste son mandat.

Il semble évident que les artistes, les journalistes, les journalistes indépendants et les fournisseurs de contenu indépendants canadiens tirent pleinement parti de l'émergence de nouvelles plateformes comme Google et YouTube. Le contenu canadien n'a jamais été aussi diffusé dans le monde entier, et il est diffusé gratuitement grâce à ces plateformes. Pourtant, ces journalistes canadiens indépendants, dont certains ont comparu devant ce comité, prospèrent. Ils utilisent ces plateformes et font de cela des entreprises qui génèrent des revenus, et cetera. En outre, cela a eu un effet d'entraînement dans notre industrie touristique, qui est en essor, ces derniers mois. C'était aussi le cas avant la pandémie. Nos agences touristiques considèrent que ces plateformes et l'exportation du canadianisme en sont pour quelque chose.

Pourquoi ne devrions-nous pas exploiter davantage les plateformes existantes pour obtenir l'effet souhaité dont vous avez parlé ce matin au lieu d'essayer de légiférer pour une ancienne méthodologie qui ne semble pas convenir au monde d'aujourd'hui?

M. Gwiazda : Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous entendez par « ancienne méthodologie ».

Le président : Ce que je veux dire, c'est qu'un câblodistributeur utilise l'argent des contribuables pour subventionner Radio-Canada International et sa plateforme qui n'attire manifestement pas le public, ne génère pas de revenus, et cetera, alors qu'une plateforme numérique est disponible. En

traditional broadcasters are going toward that digital platform, spending billions of dollars — hundreds of millions of dollars collectively in the industry — to go toward digitalization.

Mr. Gwiazda: I think that what I'm asking, senators, is that you dream a bit. Do not think about how we are going to scrounge up some money. Flip it around. Realize that because of the technology that we have now, with the click of a button, we can get information out in all kinds of applications, streaming, podcasts, all of that.

Originally, when we were sending programs to other countries, they would be on LP records. Then it was on tapes. Then it was on cassettes, and now it is a click.

What I would suggest to you — and this is unfortunately a line that the CBC is using vis-à-vis RCI — is we have to be in the digital and internet age. We were on the internet at the same time as the CBC and, in fact, we were on the internet before there was a World Wide Web. I know because I put it up there on the National Capital FreeNet system.

There are all of these possibilities of sharing Canadian reality with people. That is understandable.

One of the services that we had was “top of the month,” where it was Canadian songs that were popular in Canada that month, and 250 stations around the world would put that on. So with all due respect to Marshall McLuhan, the medium is not the message with RCI. The message is the message. It is all about the content.

How you put it out is dependent upon where you are going. If we want to get information to the United States or Europe, we use all of the internet. But we were not getting into China when our two Canadians were imprisoned there. We were when our shortwave signal was going in. That was one of the things that CBC/Radio-Canada cut in 2012 — our capacity to get into closed societies with shortwave. What I'm suggesting is a hybrid kind of media-savvy, market-appropriate system where you ask where we want to talk to people and which is the most effective way to get ahold of those people.

The Chair: Thank you, sir.

Senator Manning: I will follow up with my question to Mr. Wojtek Gwiazda. How is that for Newfoundland English? You have expressed concern with respect to section 46(2) of the Broadcasting Act and requested that this section be amended to give protection to the international role and mandate of Radio Canada International. You expressed considerable concern about

passant, CBC/Radio-Canada, Bell et tous nos diffuseurs traditionnels font un virage vers cette plateforme numérique et dépensent collectivement des milliards de dollars — des centaines de millions de dollars dans l'industrie — pour le passage au numérique.

M. Gwiazda : Je pense que ce que je vous demande, honorables sénatrices et sénateurs, c'est de rêver un peu. Ne pensez pas à ce qu'il faut faire pour trouver de l'argent. Examinez la question sous l'angle inverse. Il faut prendre conscience qu'avec la technologie dont nous disposons aujourd'hui, il est possible, en un clic, de diffuser de l'information dans diverses applications, en diffusion en continu, en baladodiffusion, et cetera.

À l'origine, la programmation destinée à l'étranger était enregistrée sur des disques vinyle longue durée. Ensuite, c'était sur des bandes magnétiques, puis des cassettes, et maintenant, il suffit d'un clic.

Je vous dirais — et c'est malheureusement un argument que CBC/Radio-Canada utilise par rapport à RCI — qu'il est temps de passer à l'ère du numérique et d'Internet. Nous étions sur Internet en même temps que CBC/Radio-Canada. En fait, nous étions sur Internet avant que le Web n'existe. Je le sais, car j'ai mis RCI sur le système Libertel de la Capitale nationale.

Il existe une multitude de façons de faire connaître la réalité canadienne aux gens. C'est compréhensible.

Un de nos services était le palmarès du mois. Il s'agissait des chansons canadiennes les plus populaires au Canada au cours du mois, et 250 stations dans le monde les diffusaient. Donc, avec tout le respect que je dois à Marshall McLuhan, dans le cas de RCI, le média n'est pas le message. Le message est le message. Tout est une question de contenu.

Le mode de diffusion dépend de l'endroit. Si nous voulons diffuser de l'information aux États-Unis ou en Europe, nous utilisons tout Internet. Nous n'avions pas de présence en Chine lorsque nos deux Canadiens étaient emprisonnés là-bas. Nous avions une présence auparavant, lorsque notre signal à ondes courtes y entraînait. Notre capacité de pénétrer les sociétés fermées grâce aux ondes courtes est d'ailleurs l'une des choses que CBC/Radio-Canada a supprimées en 2012. Ce que je propose, c'est un modèle hybride adapté aux médias et au marché permettant de déterminer le public cible et le média le plus efficace pour atteindre ce public.

Le président : Merci, monsieur.

Le sénateur Manning : Ma question s'adresse à M. Wojtek Gwiazda. J'espère que ma prononciation est bonne malgré mon anglais de Terre-Neuve. Vous avez exprimé des préoccupations au sujet du paragraphe 46(2) de la Loi sur la radiodiffusion et demandé que cette disposition soit modifiée afin de protéger le rôle et le mandat international de Radio Canada International.

the way the CBC has governed the activities and the very position of Radio Canada International, that it has never been supportive of RCI.

In your years leading up to where we are today, have you had any discussions with the government on your proposed amendment? And what, if anything, have you received in response? More importantly, has there been any understanding of your position on this?

Mr. Gwiazda: When Bill C-10 came out, I had extensive communications with advisers in the Canadian Heritage Minister's office, who assured me that they were all for an international service, who also assured me that Radio-Canada and CBC totally understood what an international service was, but they were not willing to move on it in this legislation, which, as you can understand, given that the last time this legislation changed was 1991, that concerned us. Honestly, if you are talking eyeballs and impact, RCI will not be around.

It may seem at first glance that our proposed amendment is large and long in comparison to what was accepted by the Canadian Heritage Committee in the other House, but when you look at it, what are we saying? Basically, the service should do programming primarily for non-Canadians outside of Canada. That we should do it in our official languages seems like a minimum. Radio France Internationale does things in French; BBC does it in English. We should certainly have programming in English and French.

We are saying that we should maximize the way of utilizing any available technology. The other aspect we are adding here is that there should be an executive director of Radio Canada International who is responsible for the administration and editorial decisions of the service, who is specifically there to give a kind of semi-autonomy that we had up until 1990 where it was the executive director of Radio Canada International who made all of the decisions with his administration, but also consulted with Foreign Affairs.

I agree that Global Affairs should be involved. But we do not want to be seen as the spokespersons of Global Affairs.

Nobody says about BBC World Service that it is a propaganda unit from the United Kingdom. That is where we want to be. However, we can't be there if all the tires on our car have been taken off and our gasoline syphoned. Put the gasoline back. Put the wheels back on our car.

You know, if you gave us two or three years, we could turn around the service just like that. Because what has been lacking is the understanding of how proud we are to talk about Canada

Vous avez exprimé d'importantes préoccupations quant à la façon dont CBC/Radio-Canada a régi les activités et le rôle même de Radio Canada International, qu'elle n'a jamais appuyé.

Dans le passé, jusqu'au point où nous en sommes aujourd'hui, avez-vous eu des discussions avec le gouvernement au sujet de l'amendement que vous proposez? Si oui, que vous a-t-on répondu? Plus important encore, a-t-on compris votre position à cet égard?

M. Gwiazda : J'ai eu de nombreuses communications avec des conseillers du cabinet du ministre du Patrimoine canadien lorsque le projet de loi C-10 a été présenté. Ils m'ont assuré qu'ils étaient tous favorables à un service international, que Radio-Canada et CBC comprenaient parfaitement ce qu'était un service international, mais qu'ils n'étaient pas prêts à aller en ce sens dans le cadre de cette mesure législative. Vous comprendrez que nous avons trouvé cela préoccupant, étant donné que cette mesure législative a été modifiée pour la dernière fois en 1991. En toute honnêteté, si vous parlez d'auditoire et d'impact, RCI n'en fera pas partie.

À première vue, l'amendement que nous proposons peut sembler volumineux et long comparativement à ce qui a été accepté par le comité du patrimoine canadien de l'autre chambre. Toutefois, lorsqu'on l'examine, que disons-nous? Nous disons essentiellement que la programmation du service devrait principalement s'adresser aux non-Canadiens à l'extérieur du Canada, et ce, à tout le moins dans nos langues officielles. Radio France Internationale diffuse en français et la BBC le fait en anglais. Nous devrions certainement avoir une programmation en anglais et en français.

Nous disons qu'il faut optimiser l'utilisation de toutes les technologies disponibles. En outre, nous sommes d'avis que Radio Canada International devrait avoir un directeur général responsable de l'administration et des décisions éditoriales du service, précisément pour redonner à RCI la semi-autonomie qu'elle avait jusqu'en 1990. À l'époque, le directeur général de RCI était chargé de toutes les décisions, avec son administration, mais en consultation avec le ministère des Affaires étrangères.

Je suis d'accord pour que le ministère des Affaires mondiales joue un rôle, mais nous ne voulons pas être considérés comme les porte-parole d'Affaires mondiales Canada.

Personne ne dit que le BBC World Service est un organe de propagande du Royaume-Uni. Voilà où nous voulons être, mais nous ne pourrions pas y arriver avec un véhicule qui n'a ni pneus ni essence. Redonnez-nous de l'essence. Remettez les roues sur notre véhicule.

Vous savez, si vous nous donniez deux ou trois ans, nous pourrions facilement redresser la barre. Ce qui a manqué, c'est une compréhension de la fierté qui nous anime lorsque nous

and to talk about it in a way that people outside of this country will understand.

Senator Manning: If the amendment is not adopted by the Senate and supported by the government afterwards, what do you see the future of RCI is? Will it survive?

Mr. Gwiazda: If it gets accepted?

Senator Manning: Yes.

Mr. Gwiazda: I think it could be remarkable.

Senator Manning: If it doesn't, will RCI survive?

Mr. Gwiazda: It is already a pale shadow of what it was. In 1994, I was specifically asked by one of the senators of the committee if we were fulfilling our mandate when we lost half of our staff, and at that point I said no. But one of the amazing things about the staff of Radio Canada International is that even when our resources are taken away, we keep hanging on desperately to audiences. And we do the best job we can.

But I have to admit that if this does not get through — look at it from the point of view of the CBC. They have this international service, and we've been a pain in their neck for 30 years because we keep complaining about what they are doing to us.

It is a death by a thousand cuts. Every December in the 1990s, we waited to see whether our Christmas gift was going to be our layoff notice. It happened three times in the 1990s. It is a horrible situation to be in, and we should not be in it.

Senator Manning: Thank you.

Senator Wallin: As I understand your comments here, the CBC and maybe Radio-Canada have taken the money that you feel is yours. I think you said they have used it to turn programming toward immigrants in Canada. That is one role.

The other role is news for Canadians abroad. Canadians abroad now have hundreds of services they can access — everybody's websites and feeds and online — so that is looked after. Because if they are Canadians abroad, they will understand what Quebec is and that it is the French-speaking province.

That brings you to the third role, which is trying to serve others in countries who are fighting with censorship. Can you create a business model around that and propose that unique service? Because the others are being looked after.

parlons du Canada, et ce, de façon à ce que les gens de l'extérieur de notre pays le comprennent.

Le sénateur Manning : Si l'amendement n'est pas adopté par le Sénat, puis appuyé par le gouvernement, quel est l'avenir de RCI, selon vous? Survivra-t-il?

M. Gwiazda : S'il est accepté?

Le sénateur Manning : Oui.

M. Gwiazda : Je pense que cela pourrait être remarquable.

Le sénateur Manning : Sinon, est-ce que RCI survivra?

M. Gwiazda : RCI n'est déjà plus que le pâle reflet de ce qu'elle était. En 1994, un des sénateurs du comité m'a expressément demandé si nous pourrions nous acquitter de notre mandat si nous perdions la moitié de notre personnel, ce à quoi j'ai alors répondu non, mais parmi les qualités remarquables du personnel de Radio Canada International, il y a que nous continuons de nous accrocher désespérément à nos auditoires même lorsqu'on nous enlève des ressources, et nous faisons toujours le meilleur travail possible.

Je dois toutefois admettre que si cela n'est pas adopté... Examinez la question du point de vue de la CBC. Elle a un service international qui représente un fardeau pour elle depuis 30 ans, car nous nous plaignons continuellement du sort qu'elle nous réserve.

C'est une mort à petit feu. Dans les années 1990, chaque mois de décembre, nous attendions de voir si nous recevions un avis de licenciement comme cadeau de Noël. C'est arrivé trois fois dans les années 1990. C'est une situation horrible dans laquelle nous ne devrions pas être.

Le sénateur Manning : Merci.

La sénatrice Wallin : Je crois comprendre que la CBC — et peut-être Radio-Canada — a pris de l'argent qui, selon vous, vous appartient. Vous avez dit, je pense, que cet argent a été utilisé pour la programmation destinée aux immigrants au Canada. C'est l'un des rôles.

L'autre rôle est la diffusion de nouvelles pour les Canadiens à l'étranger. Les Canadiens à l'étranger ont maintenant accès à des centaines de services, soit une multitude de sites Web, les flux d'information et les services en ligne, de sorte que ce n'est plus un enjeu. Parce que s'il s'agit de Canadiens à l'étranger, ils comprendront ce qu'est le Québec et que c'est la province francophone.

Cela nous amène au troisième rôle, qui consiste à essayer d'atteindre les gens dans des pays où règne la censure. Pouvez-vous créer un modèle commercial autour de cela et offrir ce service unique? Les autres créneaux sont occupés.

Mr. Gwiazda: I disagree with that. If you do not have contextualized information — yes, people can access CBC/Radio-Canada and get information, but they are not going to understand if —

Senator Wallin: No, if they are Canadians abroad, they do not need that.

Mr. Gwiazda: But that was never really part of our mandate. A lot of that — whether it was Canadians abroad, immigrants or such — were ways that CBC/Radio-Canada tried to justify the existence of an international service. Sometimes even our own administrators, unappreciated year after year, would bend over backwards to satisfy and make us somehow acceptable and useful when we should have stepped back and said, “Look, like the BBC World Service and like in many other countries, there has to be a source to find out about Canada.”

Especially in terms of Canada, we do not have the equivalent of *TIME*, *Newsweek* or CNN that is seen around the world.

Senator Wallin: But you can see a lot of those things online. That is what I’m saying. If you are a Canadian somewhere else, you can inform yourself. So I’m trying to figure out what it is that you specifically want to do that is so unique it needs separate funding from government, or maybe you make a business proposition in the private sector.

What is it that you want to carve off to create in this new world where people have different access?

Mr. Gwiazda: We have been in this new world since 1996, when we were on the internet and using every single technological means. How does the BBC World Service carve out a role? I think one of the problems in North America is that we do not understand how important world service is. When we were being heard in the Middle East, car radios had shortwave in them. People would be listening to us there. I could spend hours giving you anecdotes about how people heard about their own reality or Canadian reality in the most remarkable situations.

Senator Wallin: What I am saying here and what we are trying to figure out is that you are having an issue with your bosses — with the CBC.

Mr. Gwiazda: No. Again, our issue is that Parliament has said there should be an international service. If you do not want an international service, then get rid of article 46(2). But if you say you want an international service, make sure that it will be an international service and don’t try to find a niche here or immigrants here or Canadians abroad.

M. Gwiazda : Je ne suis pas d’accord avec cela. Sans informations contextualisées, les gens peuvent certes avoir accès à CBC/Radio-Canada pour obtenir des informations, mais ils ne comprendront pas si...

La sénatrice Wallin : Non, s’il s’agit de Canadiens à l’étranger, ils n’ont pas besoin de cela.

M. Gwiazda : Cela n’a jamais vraiment fait partie de notre mandat. Toutes ces questions — les Canadiens à l’étranger, les immigrants, et cetera — servaient de prétexte à CBC/Radio-Canada pour essayer de justifier l’existence d’un service international. Parfois, même nos propres administrateurs, qui n’étaient pas appréciés à leur juste valeur année après année, se démenaient pour faire taire la critique et nous rendre acceptables et utiles, en quelque sorte, alors qu’il fallait simplement prendre du recul et dire qu’il faut une source pour informer les gens sur le Canada, comme le BBC World Service et ce qui existe dans de nombreux autres pays.

Je souligne en particulier que le Canada n’a pas l’équivalent de *TIME*, *Newsweek* ou CNN, qui est diffusée dans le monde entier.

La sénatrice Wallin : Toutefois, beaucoup de ces choses se trouvent en ligne. C’est ce que je dis. Un Canadien qui est à l’étranger peut trouver de l’information. Donc, j’essaie de comprendre en quoi ce que vous voulez faire est unique au point de justifier un financement distinct du gouvernement. Il s’agit peut-être d’une proposition commerciale dans le secteur privé.

Quelle solution envisagez-vous dans ce monde nouveau où les gens ont divers niveaux d’accès?

M. Gwiazda : Nous sommes dans ce monde nouveau depuis 1996, lorsque nous étions sur Internet et que nous utilisions tous les moyens technologiques disponibles. Comment le BBC World Service détermine-t-il son rôle? À mon avis, un de nos problèmes en Amérique du Nord est que nous ne comprenons pas l’importance du service international. Au Moyen-Orient, les gens écoutaient dans l’auto, avec des radios à ondes courtes. Je pourrais passer des heures à vous raconter des anecdotes sur la façon dont les gens ont entendu parler de leur propre réalité ou de la réalité canadienne dans les circonstances les plus remarquables.

La sénatrice Wallin : Ce que je dis et ce que nous essayons de comprendre, c’est que vous avez un problème avec vos patrons, avec la CBC.

M. Gwiazda : Non. Encore une fois, notre problème, c’est que le législateur a dit qu’il devrait y avoir un service international. Si vous ne voulez pas d’un service international, alors éliminez le paragraphe 46(2). Toutefois, si vous dites que vous en voulez, assurez-vous que ce sera véritablement un service international et n’essayez pas de trouver un créneau ici

What we're saying is we want to have a real international service, and, therefore, you have to define it because unfortunately the people who are administering us — yes.

Senator Wallin: Ms. Blais said something that struck me. She spoke about the need for the accountability of the CRTC. This bill will, of course, give the CRTC extraordinary powers over not only broadcasters but the world online — the internet and the streamers that feed it.

Do you have a very short version of that? Should this committee be a place where the CRTC will be accountable? Do you think they only need to be accountable to the minister of the day?

To whom do you want the CRTC to be accountable?

[Translation]

Ms. Blais: Ideally, we would like the CRTC to be accountable to the House of Commons. It could also be accountable to a committee, but the report that's produced through the minister currently provides very little information on the achievement of Canadian broadcasting policy objectives.

I think that's where the accountability of the CRTC has to be reframed, not in terms of the objectives the CRTC has set for itself, but in terms of the objectives that are set out in the legislation.

[English]

Senator Wallin: I am not sure what you are saying.

Would there have to be another agency, then, to overlook that? How do House of Commons or Senate committees do that unless we go to an American style of committee where we would call these people in front of us on a weekly or monthly basis to talk about their activities?

[Translation]

Ms. Blais: You're going much further than our own thinking about what that might look like. What we want, however, is that, regardless of the type of report the CRTC submits, it should really be related to the objectives that the CRTC is required to achieve, pursuant to subsection 3(1) of the act. Currently, the CRTC is gathering all kinds of information under the new version of the Broadcasting Act proposed in Bill C-11. It will need to collect more information and report on what it can achieve. For instance, in terms of accessibility, there are

ou là, comme les immigrants au pays ou les Canadiens à l'étranger.

Ce que nous disons, c'est que nous voulons avoir un véritable service international. Par conséquent, vous devrez le définir parce que, malheureusement, ceux qui nous administrent... Oui.

La sénatrice Wallin : Mme Blais a dit quelque chose qui m'a frappé. Elle a parlé de la nécessité de la reddition de comptes du CRTC. Ce projet de loi donnera évidemment au CRTC des pouvoirs extraordinaires non seulement sur les radiodiffuseurs, mais aussi sur le monde en ligne, soit Internet et les diffuseurs en continu qui l'alimentent.

Brièvement, qu'en pensez-vous? Le CRTC devrait-il rendre des comptes à ce comité? Pensez-vous qu'il doit uniquement rendre des comptes au ministre en poste?

À qui souhaitez-vous que le CRTC rende des comptes?

[Français]

Mme Blais : Idéalement, nous voudrions que le CRTC soit responsable vis-à-vis de la Chambre des communes. Il pourrait aussi être responsable vis-à-vis d'un comité, mais le rapport qui est produit par l'intermédiaire du ministre donne actuellement très peu d'information sur l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion.

Je pense que c'est là qu'il faut recadrer la reddition de comptes du CRTC, non pas en fonction d'objectifs que se donne le CRTC, mais en fonction des objectifs qui sont inscrits dans la loi.

[Traduction]

La sénatrice Wallin : Je ne suis pas certaine de comprendre ce que vous dites.

Dans ce cas, faudrait-il que cette surveillance relève d'un autre organisme? Comment les comités de la Chambre des communes ou du Sénat pourraient-ils jouer ce rôle sans adopter un modèle de comité à l'américaine où les dirigeants seraient convoqués sur une base hebdomadaire ou mensuelle pour parler de leurs activités?

[Français]

Mme Blais : Vous allez beaucoup plus loin que notre propre réflexion quant à la forme que cela pourrait prendre. Cependant, ce que l'on souhaite, c'est que, peu importe le type de rapport que le CRTC présente, ce soit vraiment lié aux objectifs que le CRTC doit atteindre, conformément au paragraphe 3(1) de la loi. Actuellement, le CRTC collige toutes sortes d'informations avec la nouvelle version de la Loi sur la radiodiffusion que propose le projet de loi C-11. Il devra recueillir d'autres informations et faire état de ce qu'il est capable de réaliser. Par exemple, en

obligations that are more important now than they were in the past, but the CRTC does not necessarily compile the information required to produce an adequate and complete report.

[English]

Senator Wallin: Thank you.

The Chair: Thank you, colleagues. It is now coming to 11 a.m., and we have finished our work with our second panel. I would like to thank our panel for joining us today and contributing to our study. Thank you for your presentations.

(The committee adjourned.)

matière d'accessibilité, il y a des obligations qui sont plus importantes maintenant qu'elles ne l'étaient qu'auparavant, mais le CRTC ne collige pas nécessairement les informations requises pour produire un rapport adéquat et complet.

[Traduction]

La sénatrice Wallin : Merci.

Le président : Merci, chers collègues. Il est maintenant 11 heures, et nous avons terminé notre travail avec notre deuxième groupe de témoins. Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui et de leur contribution à notre étude. Je vous remercie pour vos présentations.

(La séance est levée.)
